



Union européenne Afrique  
Fonds fiduciaire pour les infrastructures



La banque de l'UE



Fonds fiduciaire UE-Afrique  
pour les infrastructures  
Rapport annuel 2016



# Sommaire

- 2** Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
- 6** Avant-propos conjoint du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement
- 8** Le FFUEAI en bref
  - 11** Le soutien du FFUEAI apporte une réelle amélioration
- 12** Le point de vue d'un donateur : la Hongrie
- 14** Les dix années d'activité du FFUEAI
- 24** Résultats opérationnels
  - 24** Les ressources : état des lieux
  - 26** Opérations de subvention approuvées en 2016
    - 28** Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par type de subvention
    - 28** Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par secteur
    - 29** Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par région principale
  - 30** Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées au titre de l'enveloppe SE4ALL
    - 30** DISCOs - Mécanisme de financement en faveur du secteur nigérian de la distribution d'électricité
    - 32** Électrification rurale au Kenya (dernier kilomètre)
    - 33** SUNREF - Afrique de l'Ouest, phase II
    - 35** Soutien pour la mise en place d'un PPP en faveur d'activités à faible intensité de carbone pour la production d'électricité au Mozambique
    - 36** Programme de petites centrales hydroélectriques
    - 37** Centrale solaire photovoltaïque de Djermaya
  - 38** Total des décaissements sur la période 2007-2016
- 40** Perspectives
- 42** Observations finales du président du comité de gestion
- 44** Annexes
  - 45** Liste des opérations de subvention approuvées depuis la création du Fonds
  - 50** États financiers abrégés
  - 52** Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues
  - 53** Liste des pays africains admissibles
  - 54** Liste des abréviations et acronymes



Union européenne Afrique  
Fonds fiduciaire pour les infrastructures

# Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (ci-après « le FFUEAI », « le Fonds » ou « le Fonds fiduciaire ») est un instrument du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures. Il a pour objectif de promouvoir une intensification des investissements dans des projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne grâce aux aides non remboursables de la Commission européenne et de plusieurs États membres de l'UE, associées aux financements à long terme accordés par des institutions européennes de financement du développement et par la Banque africaine de développement. Le Fonds contribue ainsi à réduire la pauvreté et à favoriser une croissance économique durable du continent en améliorant son interconnectivité ainsi qu'en facilitant les échanges commerciaux et l'intégration régionale.



Les ressources  
engagées  
dans le FFUEAI  
totalisent

**815** millions d'  
**EUR**

Créé en 2007 par la Commission européenne et par plusieurs États membres de l'UE, le FFUEAI est doté de deux enveloppes d'aides non remboursables distinctes :

- **l'enveloppe régionale** (485 millions d'EUR<sup>1</sup>), qui est dédiée à des projets transfrontaliers ou à des projets nationaux d'infrastructure ayant clairement un impact régional sur plusieurs pays dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication (TIC). En 2016, le FFUEAI a approuvé à nouveau au titre de l'enveloppe régionale<sup>2</sup> une subvention dont l'incidence s'étend véritablement à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne ;
- **l'enveloppe Énergie durable pour tous (SE4ALL)** (330 millions d'EUR), destinée à appuyer des projets énergétiques régionaux, nationaux ou locaux répondant aux critères d'admissibilité de l'initiative SE4ALL. L'initiative SE4All a été lancée par les Nations unies en 2011 dans le but d'atteindre trois grands objectifs d'ici à 2030 : assurer un accès universel à des services énergétiques modernes, abordables et durables, doubler, à l'échelle mondiale, le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. En 2016, le FFUEAI a octroyé sept subventions à l'appui de six projets, qui visaient tous à réaliser au minimum un objectif de l'initiative SE4ALL.

<sup>1</sup> Montant annoncé.

<sup>2</sup> Nouvelle approbation après la désignation d'un nouveau bailleur de fonds principal.



Le FFUEAI fournit des aides non remboursables au moyen de quatre types d'instrument différents : 1) l'assistance technique (AT) pour les actions ciblées de renforcement des capacités ainsi que pour la préparation et la gestion de projets, notamment en matière d'évaluations techniques, économiques et financières, d'évaluation des incidences environnementales et sociales (EIES), de plans de réinstallation des populations déplacées (PRP), etc. ; 2) les subventions à l'investissement (SI), qui sont des contributions non remboursables destinées à financer des composantes matérielles ou immatérielles de projets afin de réduire les coûts totaux d'investissement, ou les composantes spécifiques de projets ayant clairement des retombées positives importantes sur le plan social ou environnemental ; 3) les bonifications d'intérêt (BI) pour réduire le montant total du service de la dette de l'emprunteur et accroître la concessionnalité du montage financier ; et 4) les instruments financiers (IF) tels que les garanties, les investissements en fonds propres ou en quasi-fonds propres ou d'autres instruments de partage des risques visant à atténuer les risques associés aux investissements en s'appuyant sur l'adhésion de partenaires africains.

La structure de gouvernance du FFUEAI repose sur les instances suivantes.

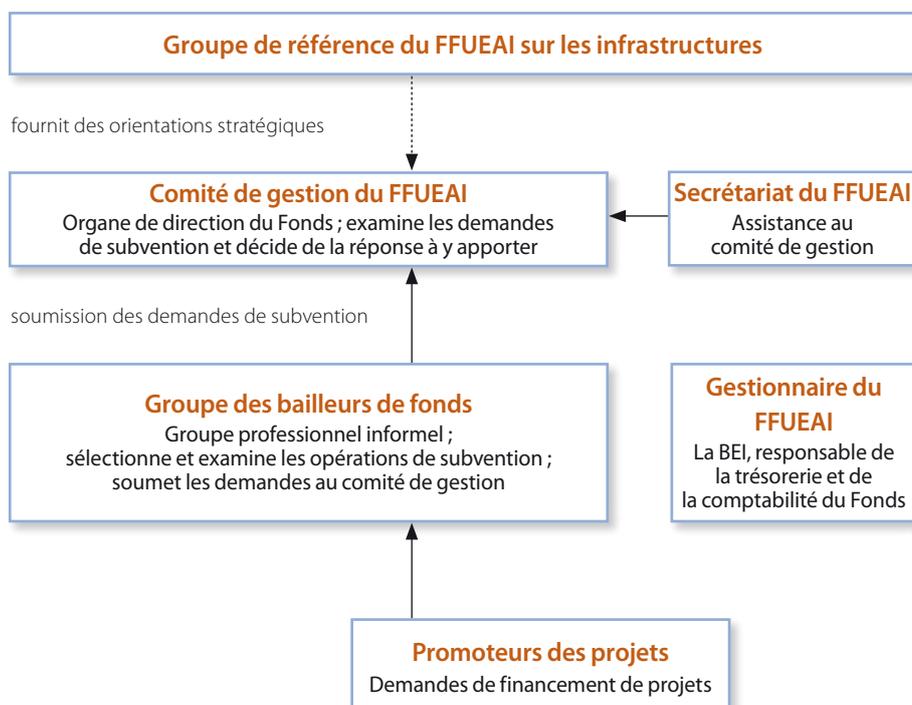
1. **Le groupe de référence du FFUEAI sur les infrastructures** : ce groupe donne des orientations stratégiques au comité de gestion du FFUEAI dans les quatre secteurs d'activité du Fonds fiduciaire (énergie, transports, eau et TIC), veille à la cohérence de la stratégie conjointe UE-Afrique et assure la liaison avec d'autres organismes internationaux et avec des initiatives dans le domaine des infrastructures, comme le Consortium pour les infrastructures en Afrique et l'initiative SE4ALL. Il est composé à parité égale de représentants de la Commission de l'Union africaine et d'États membres de l'UE (29 représentants respectivement).
2. **Le comité de gestion du FFUEAI** : ce comité est l'instance décisionnelle du Fonds fiduciaire. Il prend toutes les grandes décisions opérationnelles. Il est chargé d'examiner et d'approuver les demandes de subvention, en s'assurant que toutes les exigences techniques et financières sont remplies et en étudiant l'impact des projets sur le développement. Il est composé :

- des représentants de tous les donateurs du FFUEAI (c'est-à-dire la Commission européenne et treize États membres participants), qui peuvent avoir ou non un droit de vote, selon la date de leur dernière contribution. Les autres États membres de l'UE peuvent participer en qualité d'observateurs ;
  - du gestionnaire et du secrétariat du FFUEAI, qui n'ont ni l'un ni l'autre de droit de vote.
3. **Le groupe des bailleurs de fonds (GBF)** : le GBF comprend les bailleurs de fonds des projets (institutions de financement du développement, banques, agences des États membres et autres organismes publics ayant des compétences en matière de développement international) désignés par les donateurs et la Commission européenne. Les bailleurs de fonds

des projets identifient les opérations de subvention sur proposition des promoteurs, les examinent au sein du groupe et, une fois validées, les soumettent au comité de gestion pour approbation.

4. **Le gestionnaire du Fonds** : le gestionnaire (la BEI) est chargé de la gestion financière, de la comptabilité et des opérations de trésorerie du Fonds.

5. **Le secrétariat** : le secrétariat assiste le comité de gestion dans l'exercice de ses fonctions. Il veille à l'efficacité et à l'efficience du fonctionnement du Fonds, assure la liaison avec le GBF et coordonne l'ensemble du processus de gouvernance du FFUEAI. En outre, il fait office de point de contact permanent pour les parties prenantes intéressées par les activités du Fonds.



## Avant-propos

# conjoint du président de la BEI et du commissaire européen à la coopération internationale et au développement

**A**vec le lancement de son Plan d'investissement extérieur en septembre 2016, l'Union européenne a donné une nouvelle dimension à son action en faveur du développement. Les projets appuyés par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) s'inscrivent parfaitement dans cette nouvelle orientation, qui permet à l'UE de passer d'un rôle classique d'assistance en matière de développement à un cadre global en partenariat plus étroit avec les institutions financières internationales, les donateurs, les autorités publiques et le secteur privé. En tant que premier contributeur mondial à l'aide au développement, l'UE prend constamment des mesures pour résoudre des problèmes urgents. Le Plan d'investissement extérieur est destiné à promouvoir les investissements dans les pays partenaires en Afrique et dans le voisinage de l'UE, ainsi qu'à soutenir un développement inclusif et durable, créer des emplois et contribuer à remédier aux causes profondes de l'instabilité et de la migration clandestine.

En 2016, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont sensiblement renforcé leur soutien dans le but d'accroître les investissements qui permettent de s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'instabilité et de la migration clandestine et de rendre les pays d'accueil et les pays de transit plus résilients, tout en maintenant leur engagement à réaliser les Objectifs de développement durable. Parmi ces nouveaux défis mondiaux et les nouvelles initiatives conçues pour les relever, la combinaison des aides non remboursables des donateurs avec les financements à long terme provenant de la BEI, d'autres institutions financières internationales et du secteur privé demeure

un moyen essentiel de renforcer l'impact des investissements sur le développement.

Outre une aggravation de l'instabilité et des conflits, l'Afrique subsaharienne a enregistré des taux de croissance en baisse au cours des dernières années. Dans cette région, le FFUEAI a joué un rôle pionnier en matière de panachage de ressources et a démontré sa capacité à réaliser son objectif d'optimisation de projets qui contribuent à éradiquer la pauvreté et qui améliorent les conditions de vie des populations sur le plan économique et social. Les subventions du FFUEAI approuvées depuis la création du Fonds en 2007 ont déjà permis de réaliser des investissements estimés à 7,9 milliards d'EUR en faveur de projets. Ces projets ont une réelle incidence sur la vie des populations. Ils assurent aux habitants – dont un grand nombre vit dans des zones rurales excentrées – un accès à l'électricité. Ils les approvisionnent en eau propre. Ils améliorent les liaisons avec les axes de transport qui leur permettent de mieux conduire leurs activités. Ils leur donnent accès à l'Internet haut débit.

L'année 2016 a donné un nouveau souffle au FFUEAI, grâce notamment à l'entrée de la Hongrie dans le Fonds en tant que nouveau donateur. Nous sommes particulièrement heureux de ce signe clair de confiance dans le FFUEAI et dans ses travaux, qui demeurent essentiels. L'année 2016 a prouvé aussi que le FFUEAI n'hésite pas à approuver des projets dans des pays dont le climat d'investissement est perçu comme étant peu propice, ni à étudier des modes de coopération ou des instruments innovants. Par exemple, le FFUEAI a approuvé un instrument financier revêtant la forme



d'un prêt sans intérêts en faveur d'un projet pionnier au Tchad, qui concerne la construction d'une centrale solaire photovoltaïque dont la réalisation sera confiée à un consortium d'investisseurs privés.

Il est en effet essentiel de stimuler le secteur privé dans un climat d'investissement caractérisé par des fonds publics limités. Les approbations de 2016 montrent que l'accent a été mis en particulier sur ce point. Les subventions approuvées concernent 1) deux lignes de crédit qui aideront les banques locales à financer les investissements prioritaires de distributeurs d'électricité privés ainsi que des projets de petite et moyenne dimension dans les énergies vertes (Nigeria et Ghana) et 2) une assistance technique pour la mise en place de partenariats public-privé en faveur d'activités à faible intensité de carbone (Mozambique).

Les six projets approuvés par le FFUEAI en 2016 relèvent tous de l'enveloppe « Énergie durable pour tous », ce qui témoigne de l'engagement constant du Fonds à

atteindre les objectifs relatifs à l'octroi d'un accès universel à des services énergétiques modernes, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'augmentation de la part des énergies renouvelables. Cet engagement est d'autant plus apprécié que la communauté internationale a adopté la proclamation de Marrakech lors de la 22<sup>e</sup> Conférence des parties sur le climat (COP22) qui s'est tenue en décembre, en réaffirmant son engagement à mettre en œuvre l'accord de Paris. Dans le cadre de cet accord, la Commission européenne, la BEI et d'autres banques multilatérales de développement s'efforcent d'accroître les investissements liés au climat.

En 2017, le FFUEAI célèbre son dixième anniversaire et ses ressources résiduelles devraient être entièrement engagées. Cependant, les travaux du FFUEAI ne seront pas terminés, loin s'en faut. Les projets en cours doivent être poursuivis jusqu'à leur terme et les résultats devront faire l'objet d'un suivi. Nous nous réjouissons tous deux d'accompagner le FFUEAI dans la suite de ce processus.

**Neven Mimica**

Commissaire à la coopération internationale  
et au développement  
Commission européenne  
Donateur fondateur

**Werner Hoyer**

Président  
Banque européenne d'investissement  
Gestionnaire du FFUEAI



# Le FFUEAI en bref

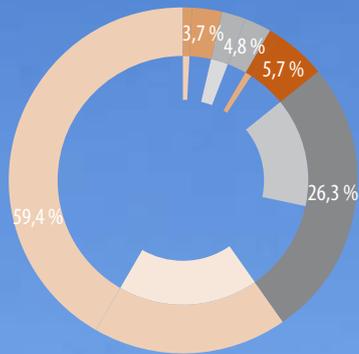
**Depuis sa création en 2007, le FFUEAI a soutenu 83 projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne en accordant au total 111 subventions. Le montant des subventions a atteint 698,4 millions d'EUR<sup>3</sup> dont 36 %, soit 253,4 millions d'EUR, proviennent de l'enveloppe SE4All mise en place en 2013.**

<sup>3</sup> Nets des annulations.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, qui ont bénéficié de 78 % de l'ensemble des opérations de subvention et de 86 % du montant total des subventions, demeurent les régions les mieux soutenues, tant au titre de l'enveloppe SE4All qu'au titre de l'enveloppe régionale. Toutefois, l'Afrique de l'Est représente encore la plus grande part du total des approbations, avec un montant total de subventions atteignant le double de celui alloué à l'Afrique de l'Ouest.

## Approbations du FFUEAI par RÉGION principale (en cumul, en % du montant) (le cercle intérieur représente la part de SE4All)

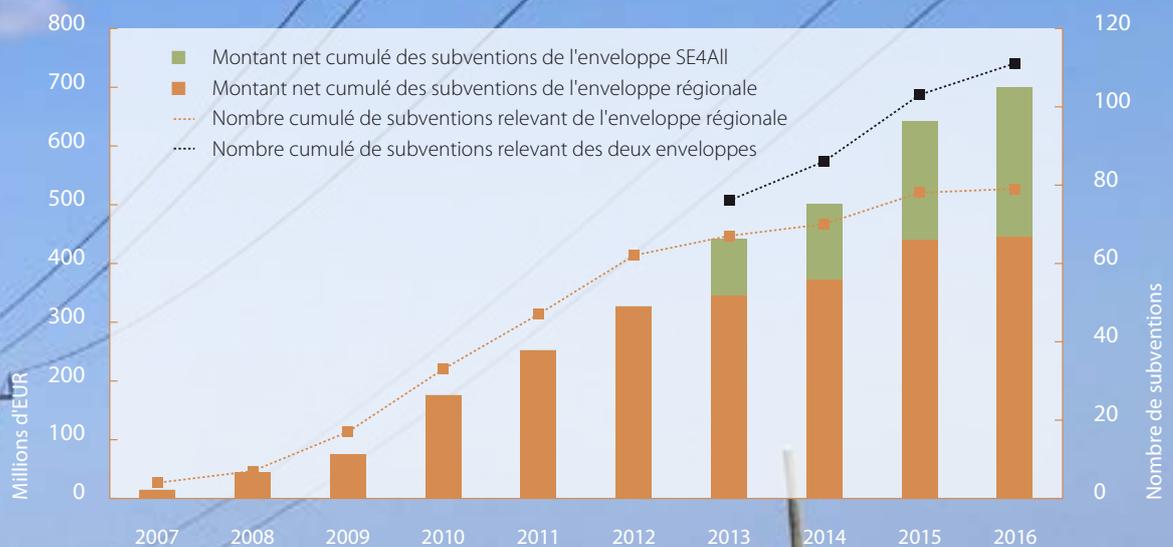
Projet de parc éolien  
du lac Turkana



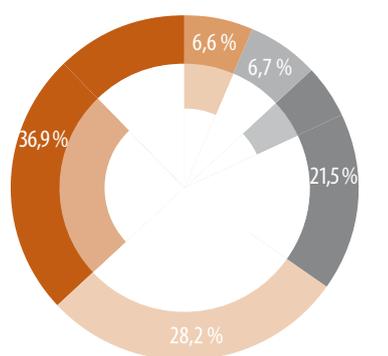
- Afrique centrale
- Afrique subsaharienne
- Afrique australe et océan Indien
- Afrique de l'Ouest
- Afrique de l'Est

Région principale <sup>4</sup>	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Afrique centrale	26 044 903	3,7	6
Afrique subsaharienne	33 800 000	4,8	7
Afrique australe et océan Indien	39 896 496	5,7	11
Afrique de l'Ouest	183 629 969	26,3	35
Afrique de l'Est	415 066 953	59,4	52
<b>Total</b>	<b>698 438 321</b>	<b>100,0</b>	<b>111</b>

4 Pour la liste des pays de chaque ensemble, voir l'annexe.

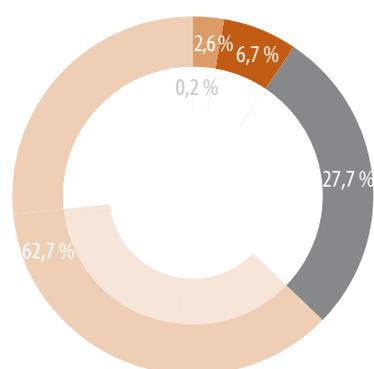


**Répartition des approbations du FFUEAI par TYPE de subvention (en cumul, en % du montant)**  
(le cercle intérieur représente la part de SE4All)



■ Instrument financier ■ Subvention directe  
■ Assistance technique ■ Bonification d'intérêt  
■ Subvention à l'investissement

**Approbations du FFUEAI par SECTEUR (en cumul, en % du montant)**  
(le cercle intérieur représente la part de SE4All)



■ Multisectoriel ■ TIC ■ Eau  
■ Transports ■ Énergie

Type de subvention	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Instrument financier	46 350 000	6,6	3
Subvention directe	46 915 984	6,7	4
Assistance technique	150 322 100	21,5	66
Bonification d'intérêt	197 126 237	28,2	18
Subvention à l'investissement	257 724 000	36,9	20
<b>Total</b>	<b>698 438 321</b>	<b>100,0</b>	<b>111</b>

Secteur	Montant de la subvention (en EUR)	% du montant	Nombre de subventions
Multisectoriel	1 300 000	0,2	2
TIC	18 347 737	2,6	6
Eau	47 100 000	6,7	7
Transports	193 800 818	27,7	29
Énergie	437 889 766	62,7	67
<b>Total</b>	<b>698 438 321</b>	<b>100,0</b>	<b>111</b>

Depuis 2015, les subventions à l'investissement sont l'instrument type qui représente la plus grande part de l'ensemble des approbations du FFUEAI en valeur. Elles correspondent à plus du tiers du montant total des approbations, soit un total de plus de 257 millions d'EUR. Bien qu'ils constituent deux types d'aide assez récents, les subventions à l'investissement et les instruments financiers représentent également un pourcentage relativement élevé, à savoir 86 %, de l'ensemble des approbations au titre de l'enveloppe SE4All, elle aussi assez récente. S'agissant du nombre d'opérations, l'assistance technique demeure le type d'instrument le plus souvent utilisé, avec 60 % de l'ensemble des approbations.

L'essentiel des subventions du FFUEAI, soit plus de 90 % en valeur et 86 % en nombre d'opérations, concerne des projets dans les secteurs de l'énergie et des transports. Des initiatives spécifiques telles que l'enveloppe SE4All, le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), dirigé par des partenaires africains, ou les orientations stratégiques appuyées par le comité de pilotage du Partenariat, ont contribué à faire de ces secteurs un axe prioritaire de l'action du FFUEAI.

## Le soutien du FFUEAI apporte une réelle amélioration

La majorité (60 %) de l'ensemble des opérations de subvention en cours ou achevées financées par le FFUEAI, soit un montant total de 425 millions d'EUR, ont appuyé des projets qui sont devenus opérationnels ou qui ont atteint la phase d'investissement. Le coût total de ces projets est estimé à 7,9 milliards d'EUR, ce qui correspond à un effet de levier de 18,5 pour les subventions du FFUEAI et de 10,4 pour le

groupe des bailleurs de fonds (GBF) – ce dernier ayant financé les coûts d'investissement à hauteur de 4,4 milliards d'EUR.

Les projets soutenus par le FFUEAI ont une incidence réelle sur les conditions de vie des populations puisqu'ils contribuent au développement économique et social de l'Afrique subsaharienne dans les quatre secteurs d'activité du Fonds : l'eau, l'énergie, les transports et les technologies de l'information et de la communication. À titre d'exemple, ces projets devraient avoir les retombées suivantes :



<sup>5</sup> Déjà réalisé.



## Le point de vue d'un donateur : la Hongrie

Projet d'électrification rurale au  
Kenya (dernier kilomètre)

**L'aménagement et le bon état des infrastructures sont essentiels pour le bon fonctionnement des pays, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'amélioration des infrastructures permet aux pays d'être plus compétitifs sur le marché mondial et d'intensifier le rythme de leur activité économique. Par ailleurs, le développement d'infrastructures peut apporter une importante contribution en matière de réduction de la pauvreté, d'amélioration de la qualité de l'éducation, de soutien à la création d'emplois et d'amélioration des niveaux de vie dans les pays en développement, et jouer ainsi un rôle important en s'attaquant aux causes profondes de la migration.**

La Hongrie a rejoint le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures en 2016 avec une contribution de 3 millions d'EUR, car elle considère que le Fonds constitue un excellent moyen de réaliser l'objectif consistant à promouvoir le développement des infrastructures en Afrique subsaharienne. Nous pensons que notre aide contribuera à favoriser les investissements locaux et la création d'emplois en Afrique subsaharienne et à améliorer des conditions de vie difficiles afin de préserver, voire d'attirer un capital humain et d'offrir aux populations de réelles perspectives de prospérité dans leurs foyers. Cette aide pourrait jouer un rôle important en évitant aux populations concernées de devenir les victimes de pressions migratoires et d'un trafic d'êtres humains.

La Hongrie est un pays donateur émergent de taille relativement modeste, mais qui assume ses responsabilités générales face aux défis mondiaux. Elle s'efforce de jouer un rôle actif dans les initiatives de la communauté internationale des donateurs en faveur du développement, en fonction des capacités du pays. La coopération internationale pour le développement, liée à la politique d'ouverture mondiale de la Hongrie, fait partie intégrante de la politique étrangère et des relations extérieures du pays. La stratégie adoptée par la Hongrie en matière de coopération internationale pour le développement pour la période 2014-2020 a pour objet de définir les principaux objectifs, principes et orientations



“ À nos yeux, le FFUEAI est un excellent outil pour atteindre notre objectif de développement des infrastructures en Afrique subsaharienne.

de la politique du pays dans ce domaine. Cette stratégie est conforme aux objectifs et aux orientations fixés par les documents nationaux de politique étrangère, sécuritaire et économique et elle correspond aux objectifs et aux principes convenus à l'échelle internationale en matière de développement. La Hongrie tient compte des conventions internationales et des besoins spécifiques des pays les moins développés, des pays à faible revenu, des États fragiles et des pays en situation de post-conflit.

La Hongrie, qui apporte une contribution croissante en tant que donateur, centre son aide au développement principalement sur les régions voisines (Balkans occidentaux, Europe de l'Est), certains pays d'Afrique (en particulier la Corne de l'Afrique), le Moyen-Orient et l'Asie. Elle a l'intention de renforcer ses activités en matière de coopération internationale pour le développement et d'élargir la zone géographique ciblée en Afrique au cours des années à venir. Son aide au développement est allouée en majorité via des canaux multilatéraux, sous la forme de contributions obligatoires ou facultatives versées à des organisations et à des fonds internationaux. La Hongrie dispose d'un solide avantage comparatif en matière de connaissances et d'expérience techniques et organisationnelles dans les secteurs de la gestion de l'eau, des transports et de l'énergie – dans lesquels le FFUEAI est également actif – ainsi que dans les domaines de

l'agriculture et de l'éducation. En outre, la Hongrie accueille favorablement les principes de l'initiative SE4ALL que le FFUEAI soutient grâce à son enveloppe spécifique, car l'accès à une énergie durable joue un rôle important dans le développement économique. Par ailleurs, la Hongrie est fermement engagée dans la protection de l'environnement tout en soutenant parallèlement le développement pour un monde prospère.

Compte tenu de sa politique étrangère et de sa politique de commerce extérieur, la Hongrie cible plusieurs pays d'Afrique dans le cadre de sa coopération internationale pour le développement. Dans ce contexte, la Hongrie a déjà appuyé plusieurs projets bilatéraux en Afrique dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de la santé et de l'enseignement scolaire. Ces projets devraient avoir un impact important sur les conditions de vie de la population. Sur le plan commercial, la Hongrie joue un rôle actif dans plusieurs projets sur le continent, notamment dans un projet d'implantation d'une centrale électrique à biogaz au Nigeria avec la contribution financière d'Eximbank, ou dans la construction d'un réseau complexe de tramway en Éthiopie. La Hongrie a désigné Eximbank comme bailleur de fonds dans le cadre du FFUEAI. Cette banque n'a encore participé à aucun projet du FFUEAI, car elle est actuellement engagée dans un processus d'agrément complet, mais elle devrait apporter sa valeur ajoutée à l'avenir.

# Les dix années d'activité du FFUEAI

À la date de publication du présent rapport annuel, le FFUEAI sera entré dans sa dixième année d'activité. Une décennie suffit pour justifier un examen rétroactif de la façon dont le Fonds a évolué au fil des ans, en poursuivant sans cesse son objectif général qui est de contribuer à réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne en favorisant une croissance économique durable et l'intégration régionale.

Le FFUEAI  
prend son  
essor en 2007  
avec

**87** millions d'  
**EUR**

de contributions  
initiales.



# 2006

- La Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI) signent un **protocole d'accord** afin de promouvoir les investissements dans les infrastructures en Afrique. Elles décident de créer un Fonds dédié à cette fin – le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

## Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures : comment tout a commencé

En décembre 2005, Philippe Maystadt, alors président de la BEI, a rencontré Louis Michel, commissaire européen chargé du développement, afin d'examiner la coopération entre leurs deux institutions. C'est pendant cette réunion – et sans perdre de vue les débats sur l'Afrique tenus précédemment lors du sommet du G-8 de Gleneagles au cours de la même année – qu'a vu le jour la proposition concernant le panachage des aides non remboursables de la Commission européenne et des prêts de la BEI afin de financer des projets d'infrastructure à travers l'Afrique subsaharienne. Et c'est ainsi qu'est née l'idée d'un Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

En tant que directeur d'EuropeAid pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, j'ai été chargé au sein de la Commission de faire en sorte que le Fonds fiduciaire se concrétise. Au cours de l'année 2006, nous avons organisé avec nos collègues de la BEI une série de débats avec les États membres de l'UE et leurs institutions de financement du développement concernant le financement, la structure et la gouvernance du Fonds fiduciaire.

Avant la fin de 2006, nous étions prêts à procéder à la création du Fonds et avons présenté pour approbation au comité du FED une proposition prévoyant une contribution initiale de 60 millions d'EUR de la Commission. Le 23 avril 2007, le Fonds fiduciaire était lancé officiellement par la Commission et neuf États membres de l'UE contributeurs, avec un capital initial de 87 millions d'EUR.

En 2007, trois premières réunions du comité de gestion du Fonds fiduciaire ont été tenues et le financement des quatre premiers projets a été approuvé.

Je suis heureux d'apprendre au vu du présent rapport que le FFUEAI a continué à approuver des opérations de subvention à un bon rythme et s'est imposé comme l'un des chefs de file du financement des infrastructures en l'Afrique et comme un acteur clé du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures et de l'initiative « Énergie durable pour tous ».

Gary Quince

Président du comité de gestion du Fonds fiduciaire de 2007 à 2011





# 2007

Réunion du comité de gestion  
à Bruxelles le 23 mars 2011

- Les dix donateurs initiaux du FFUEAI (la Commission européenne en tant que donateur fondateur et neuf États membres – l’Autriche, la Belgique, la France, l’Allemagne, la Grèce, l’Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et l’Espagne) ainsi que la BEI en tant que gestionnaire du Fonds **signent l’Accord établissant les modalités de mise en œuvre** du Fonds fiduciaire. Plusieurs partenaires africains assistent également à la cérémonie de signature. Le Fonds fiduciaire commence son activité avec des contributions initiales de 87 millions d’EUR<sup>6</sup>.
- Les institutions financières désignées par les premiers donateurs se rassemblent pour une **première réunion informelle du Groupe des bailleurs de fonds (GBF)**, suivie d’une réunion des donateurs proprement dits. Au cours de cette **première réunion du comité de gestion** présidée par Gary Quince, représentant la Commission européenne, et d’une réunion ultérieure, le FFUEAI approuve ses **quatre premières opérations de subvention pour un montant total de 15,5 millions d’EUR**<sup>7</sup> (voir l’encadré).
- Le **comité de pilotage du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures** est créé. Il est composé de représentants de l’UE et de l’Union africaine. Au cours des années suivantes, le comité du Partenariat<sup>8</sup> fournira des orientations stratégiques au comité de gestion du FFUEAI.
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2007 : **87 millions d’EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2007 : **15,5 millions d’EUR**

<sup>6</sup> Dont 60 millions d’EUR provenant de la Commission européenne, 1 million d’EUR de l’Autriche, 1 million d’EUR de la Belgique, 5 millions d’EUR de la France, 1 million d’EUR de l’Allemagne, 1 million d’EUR de la Grèce, 5 millions d’EUR de l’Italie, 1 million d’EUR du Luxembourg, 2 millions d’EUR des Pays-Bas et 10 millions d’EUR de l’Espagne.

<sup>7</sup> Les montants des approbations annuelles mentionnés dans la présente section correspondent aux montants approuvés initialement (c’est-à-dire avant toute augmentation, diminution ou annulation (de solde) potentielle). Les montants cumulés des approbations à la fin de chaque exercice sont des montants nets.

<sup>8</sup> Rebaptisé par la suite « groupe de référence du FFUEAI sur les infrastructures ».

## Le groupe des bailleurs de fonds

Conformément à l’objectif du FFUEAI consistant à favoriser la coopération entre les institutions financières européennes, le groupe des bailleurs de fonds (GBF) s’est réuni 44 fois au cours des dix années d’activité du Fonds afin d’examiner et de valider les opérations de subvention qui seront ensuite présentées au comité de gestion pour approbation. À l’occasion de réunions tenues à Luxembourg, Rome, Helsinki, Francfort, Londres, Tunis, Vienne, Paris et Bruxelles, un grand nombre des bailleurs de fonds participant au FFUEAI ont déjà accueilli et présidé ces débats. Depuis l’introduction de l’enveloppe SE4ALL en 2013, la Commission européenne assiste également aux réunions du GBF. Les travaux préparatoires du GBF ont été essentiels pour assurer la maturité, la viabilité et l’impact sur le développement des projets bénéficiant du soutien du FFUEAI et il n’est pas rare que les recommandations du GBF aient directement influé sur la conception de la subvention ou du projet sous-jacent. Sept bailleurs de fonds du FFUEAI mettent effectivement en œuvre des projets bénéficiant de subventions du Fonds.

## Les premières subventions du FFUEAI

Les quatre premières subventions du FFUEAI approuvées en 2007 concernent l’assistance technique pour le projet d’interconnexion Éthiopie-Kenya, une bonification d’intérêt pour la centrale hydroélectrique de Félou entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, et l’assistance technique pour le câble sous-marin le long des côtes orientales de l’Afrique ainsi que pour le projet d’interconnexion CLSG. Cette dernière subvention d’assistance technique a permis de financer notamment l’étude de faisabilité et l’évaluation des incidences environnementales et sociales du projet, qui consiste en la construction d’une ligne de transport d’une longueur de 1 350 km entre quatre pays (Côte d’Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée) et qui permettra d’approvisionner 370 000 personnes en électricité. Ce projet, cofinancé par trois bailleurs de fonds du FFUEAI – la BAfD, la BEI et la KfW – bénéficiera d’un soutien supplémentaire du Fonds fiduciaire au cours des années à venir, grâce à trois autres subventions approuvées en 2011 et 2012.

# 2008



- Le FFUEAI compte **deux nouveaux donateurs** : le **Portugal**, qui apporte au Fonds fiduciaire une contribution de 1 million d'EUR, et le **Royaume-Uni**, dont la contribution initiale s'élève à 10 millions d'EUR. Ces donateurs désignent tous deux la Banque africaine de développement (BAfD) comme bailleur de fonds. La **BAfD ayant rejoint le groupe des bailleurs de fonds** – elle est la seule institution financière non européenne à avoir accès aux financements du FFUEAI –, l'adhésion de partenaires africains au Fonds est renforcée. Par ailleurs, la Commission européenne apporte une contribution supplémentaire de 48,7 millions d'EUR au Fonds fiduciaire.
- Le **secrétariat du Fonds fiduciaire est mis en place** et commence ses travaux dans les locaux de la BEI. Le site web du FFUEAI ([www.eu-africa-infrastructure-tf.net](http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net)) est également lancé.
- Le FFUEAI procède à son **premier décaissement** de fonds et **approuve quatre nouvelles opérations de subvention totalisant 47,8 millions d'EUR**. L'une de ces opérations concerne l'assistance technique pour le projet **Ruzizi III** – un projet de centrale hydroélectrique de grande dimension le long des frontières du Rwanda, du Burundi et de la République démocratique du Congo – qui bénéficiera d'un soutien supplémentaire du FFUEAI au cours des années suivantes. Une autre opération consiste en une bonification d'intérêt en faveur du **premier projet du Fonds dans le secteur des transports**, qui porte sur le **corridor de Beira** (voir également l'encadré).
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2008 : **147,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2008 : **63,3 millions d'EUR**

## Le soutien du FFUEAI dans le secteur des transports

Lors de sa réunion de novembre 2008, le comité de pilotage du Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures recommande que le FFUEAI étudie des projets dans le domaine des transports. Par la suite, des subventions en faveur de plusieurs projets de transport multimodal sont approuvées par le comité de gestion du FFUEAI. Elles concernent notamment le projet relatif au corridor de Beira qui vise à restaurer les capacités de transport initiales du port de Beira et de la ligne ferroviaire de Sena, ainsi que le projet de remise en état et de modernisation de l'aéroport international Jomo Kenyatta. Le secteur des transports figure au deuxième rang des secteurs bénéficiaires du FFUEAI, derrière celui de l'énergie, et représente près de 30 % du montant total des opérations du Fonds.

Projet Beira, train de service à la gare de Moatize

# 2009

- **La Finlande rejoint le FFUEAI** en tant que 13<sup>e</sup> donateur, avec une contribution de 5 millions d'EUR. Le Royaume-Uni apporte au Fonds fiduciaire une contribution supplémentaire de 20 millions d'EUR, ce qui en fait le deuxième donateur du FFUEAI après la Commission européenne.
  - Le comité de gestion **approuve 11 opérations de subvention** dans les secteurs de l'énergie et des transports, **pour un total de 33 millions d'EUR**. Les subventions concernent notamment le **projet relatif au port de Pointe-Noire**, pour lequel l'assistance technique est couplée à une bonification d'intérêt. Elles permettent de renforcer les capacités du promoteur et de réduire la charge de la dette de l'emprunteur et contribuent ainsi à accroître les capacités du port de la ville de Pointe Noire au Congo (Brazzaville) en augmentant le fret de 45 % et en doublant son trafic de conteneurs. Dans le secteur de l'énergie, les subventions octroyées par le FFUEAI en 2009 sont utilisées notamment pour mettre en place une **autorité de régulation du secteur de l'électricité de la CEDEAO**, et pour procéder à une actualisation en profondeur du **système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (WAPP)** afin de faciliter la mise en œuvre, sur le marché ouest-africain de l'énergie, de projets prioritaires qui devraient générer 7 092 MW d'énergie hydroélectrique et 800 MW d'énergies renouvelables entre 2012 et 2025.
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2009 : **172,7 millions d'EUR**
  - Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2009 : **96,3 millions d'EUR**



Port de Pointe-Noire





2010

Traitement de l'eau sur le lac Victoria

- Le FFUEAI reçoit **une série de nouvelles contributions** d'un montant total considérable de 220 millions d'EUR (1 million d'EUR provenant de l'Autriche, 10 millions d'EUR du Royaume-Uni, 5 millions d'EUR de la France, 200 millions d'EUR de la Commission européenne et 4 millions d'EUR de l'Allemagne).
- Au cours de ses cinq réunions tenues en 2010, le comité de gestion **approuve 17 opérations de subvention** pour un **total de 110,6 millions d'EUR**, dont une opération d'assistance technique mise en œuvre par Lux-Development pour le **projet AXIS (système africain d'échange par internet)**, qui a permis à ce jour la mise en place de 14 points d'échange internet sur le continent, afin de soutenir le développement d'infrastructures dédiées à l'internet dans toute l'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, une assistance

technique et une bonification d'intérêt approuvées au cours de la même année appuient le **premier projet du FFUEAI dans le secteur de l'eau**, le projet « **Eau et assainissement dans la région de Kampala et du lac Victoria** », dont le but est de moderniser les systèmes de traitement, de transport et de distribution de l'eau existants en Ouganda et de construire un nouveau réseau ainsi qu'une nouvelle unité d'assainissement dont devraient bénéficier deux millions de personnes d'ici à 2022. Le secteur de l'eau représente 6,7 % de l'ensemble des approbations du FFUEAI.

- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2010 : **392,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2010 : **208,7 millions d'EUR**



# 2011

# 2012

L'interconnexion CLSG prend forme : entre 2007 et 2012, le FFUEAI approuve quatre subventions à l'appui du projet.



- Le FFUEAI lance son **système d'information géographique**, un outil qui permet de visualiser les projets soutenus sur une carte dynamique avec des informations contextuelles détaillées et qui est accessible au public<sup>9</sup>. Le Fonds diffuse également une vidéo intitulée « **Improving Lives of People in Africa** » (Améliorer les conditions de vie des populations en Afrique), qui illustre son soutien aux projets régionaux d'infrastructure en Afrique. Ce film de 12 minutes décrit dans les grandes lignes, au moyen de trois exemples concrets, la capacité de panachage de ressources du Fonds fiduciaire et son impact sur la qualité de vie des populations africaines<sup>10</sup>.
- Le comité de gestion **approuve un nombre record de 18 opérations de subvention, d'un montant total de 83,3 millions d'EUR**, qui couvrent tous les secteurs d'activité du Fonds. Dans le secteur des TIC, par exemple, le FFUEAI accorde une bonification d'intérêt en faveur du **projet de raccordement d'un câble sous-marin en Mauritanie**, qui a permis de relier le pays au câble sous-marin en fibre optique d'une longueur de 17 000 km qui longe la côte occidentale de l'Afrique et d'accéder pour la première fois au réseau mondial à large bande.
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2011 : **392,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2011 : **293,5 millions d'EUR**
- Une **évaluation à mi-parcours du FFUEAI** réalisée par un consultant externe est achevée. En conclusion de cette évaluation, le consultant recommande notamment que le FFUEAI mette au point un cadre de suivi et d'évaluation des opérations bénéficiant de subventions, encourage le secteur privé à participer et élargisse l'offre d'instruments de subvention. Ces recommandations seront mises en œuvre au cours des années suivantes.
- Le comité de gestion **approuve 16 nouvelles opérations de subvention** d'un montant total de 83 millions d'EUR, dont une subvention d'assistance technique pour la phase II du projet **hydroélectrique de Bumbuna** en Sierra Leone, qui est réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) conclu entre un promoteur privé et les pouvoirs publics et qui devrait alimenter plus d'un million de personnes en électricité. Cette opération a pour bailleur de fonds principal le Groupe de développement des infrastructures privées (PIDG), qui a rejoint le GBF en 2010 en tant que bailleur de fonds désigné par les Pays-Bas. Par la suite, le PIDG a renforcé **l'accent mis sur les projets relevant du secteur privé** au sein du FFUEAI.
- Le FFUEAI reçoit des contributions supplémentaires d'un montant de 353,7 millions d'EUR : 24,7 millions d'EUR provenant du Royaume-Uni et, pour la première fois, une **contribution affectée aux projets relevant de l'initiative SE4All** – d'un montant impressionnant de 329 millions d'EUR – apportée par la Commission européenne. Cela marque la **création du nouveau guichet SE4All du Fonds** dédié à des projets énergétiques régionaux ou nationaux qui appuient l'initiative SE4All lancée par les Nations unies et la réalisation de ses objectifs consistant à assurer un accès universel à des services énergétiques modernes et à doubler le rythme d'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2012 : **746,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2012 : **372,1 millions d'EUR**

<sup>9</sup> <http://www.itf-gis.net/>

<sup>10</sup> <http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net/infocentre/publications/itf-video-improving-lives-of-people-in-africa.htm>



2013

Centrale solaire de Soroti financée grâce au programme GET FiT



SUSTAINABLE  
ENERGY FOR ALL

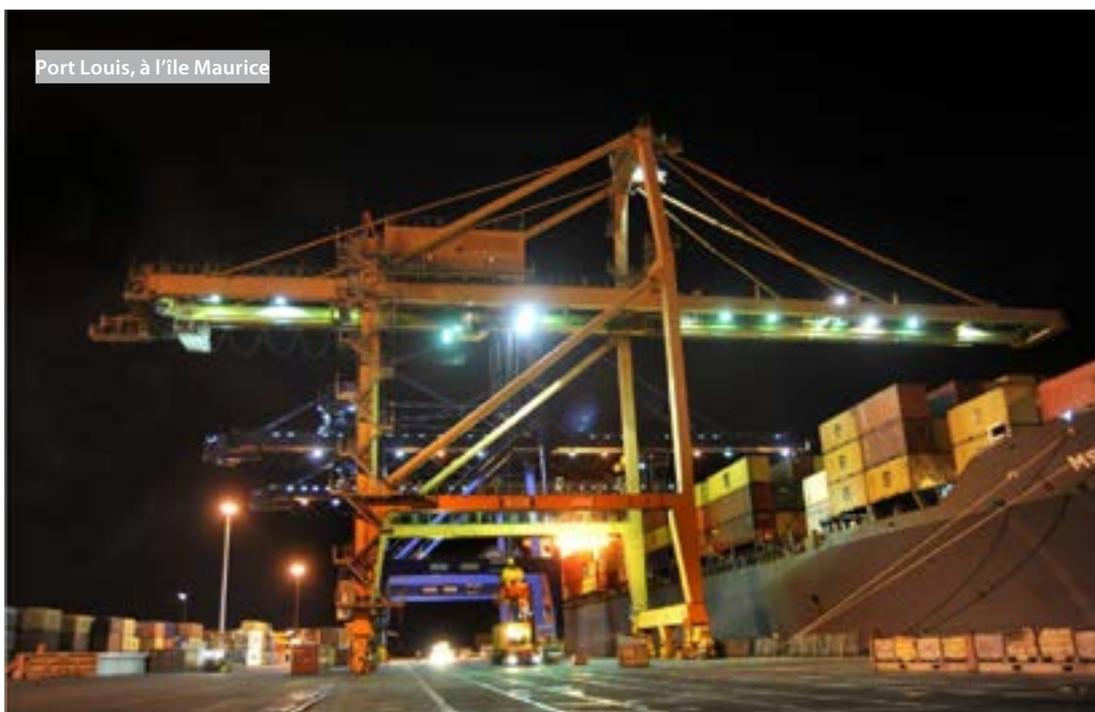
- Le FFUEAI apporte son **soutien via 18 opérations de subvention en 2013**, pour un **montant total de 131,3 millions d'EUR**. Ces opérations incluent également les **premières subventions octroyées au titre de l'enveloppe SE4All**, notamment une subvention à l'investissement destinée à cofinancer le mécanisme de paiement de primes-relais du programme **GET FiT** (Global Energy Transfer Feed-in-Tariff – tarifs de rachat pour les transferts d'énergie mondiaux), qui vise à promouvoir des initiatives à faible empreinte carbone et résistantes aux aléas climatiques en Afrique de l'Est et qui a déjà permis, grâce aux dix sous-projets parvenus au stade du bouclage financier à ce jour, de générer 30 MW de capacité supplémentaire à partir de sources d'énergie renouvelables, l'objectif étant d'atteindre 170 MW d'ici à 2023. On peut également citer, à titre d'exemple, l'assistance technique et la subvention à l'investissement en faveur d'un mécanisme assorti de conditions libérales destiné à **financer des investissements liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest**. Ces dernières subventions montrent que le FFUEAI a également commencé à **soutenir des projets intermédiés** (voir l'encadré), dont le cadre a été approuvé par le comité de gestion au cours de l'année précédente.
- Le FFUEAI reçoit des **contributions supplémentaires** du Royaume-Uni (équivalent à 49 millions d'EUR) et de l'Allemagne (4 millions d'EUR).
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2013 : **798,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2013 : **488,1 millions d'EUR**

### Panachage de subventions du FFUEAI et de prêts intermédiés

Les prêts intermédiés impliquent généralement l'octroi de lignes de crédit à une institution financière intermédiaire qui « rétrocède » ensuite les fonds aux bénéficiaires finals, lesquels peuvent être des promoteurs publics ou privés. À ce jour, le FFUEAI a accordé des subventions pour huit projets intermédiés, ce qui a déjà permis de mettre des nouveaux financements d'un montant de 299 millions d'EUR à la disposition d'intermédiaires financiers (locaux) tels que des banques, des institutions de microfinance et des fonds.

# 2014

- En 2014, les **nouvelles approbations** s'élèvent à **59,8 millions d'EUR** et concernent **dix opérations de subvention différentes**. L'accent est mis une fois de plus sur l'énergie et sur le guichet SE4All créé récemment, ainsi que sur les transports. Par exemple, le FFUEAI finance une assistance technique liée au **projet de biomasse et d'énergie solaire en Namibie**, pour l'étude de faisabilité de la construction d'une centrale photovoltaïque et d'une centrale alimentée à la biomasse utilisant du buisson envahissant comme principal combustible. Une autre opération d'assistance technique en faveur de la **Cargo Handling Corporation de Port Louis, à l'île Maurice**, devrait permettre d'accroître de 30 % la capacité de fret du port.
- Par ailleurs, le FFUEAI met davantage **l'accent sur l'impact sur le développement et sur l'évaluation des résultats** de ses opérations (facilitée par les lignes directrices définies par la plateforme de l'UE pour le financement mixte dans la coopération extérieure – EUBEC – qui entrent en vigueur cette année-là). Ce nouveau cadre jette les bases d'un suivi systématique des résultats des projets par le FFUEAI selon des indicateurs prédéfinis.
- Les **contributions supplémentaires** reçues en 2014 proviennent de l'Autriche (1 million d'EUR dédiés à l'enveloppe SE4All) et de la Commission européenne (10 millions d'EUR affectés à un projet de transport au Bénin).
- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2014 : **809,7 millions d'EUR**
- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2014 : **536,3 millions d'EUR**



- Le FFUEAI reçoit une **nouvelle contribution** de 1,5 million d'EUR apportée par la France au titre de l'enveloppe régionale.

- Il approuve **17 nouvelles opérations de subvention pour un montant record de 139,9 millions d'EUR**. La subvention à l'investissement en faveur du **projet d'électrification du nord-ouest de la Tanzanie**, par exemple, servira à cofinancer les coûts d'investissement relatifs au raccordement au réseau électrique de 30 villages situés dans des zones rurales excentrées, soit un total de 10 000 foyers, et témoigne de l'**intensification du soutien** apporté par le FFUEAI à des **projets d'électrification rurale** au cours des dernières années. Dans le secteur des transports, notamment, l'assistance technique concerne le **projet de développement d'infrastructures routières rurales (2RID)** qui vise à renforcer les flux transfrontaliers entre le Niger et le Nigeria. Ce projet constitue pour CDP<sup>11</sup>, l'institution financière désignée par l'Italie, une première occasion de jouer le rôle de chef de file dans la mise en place d'une aide du FFUEAI.

- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2015 : **812,0 millions d'EUR**

- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2015 : **654,9 millions d'EUR**

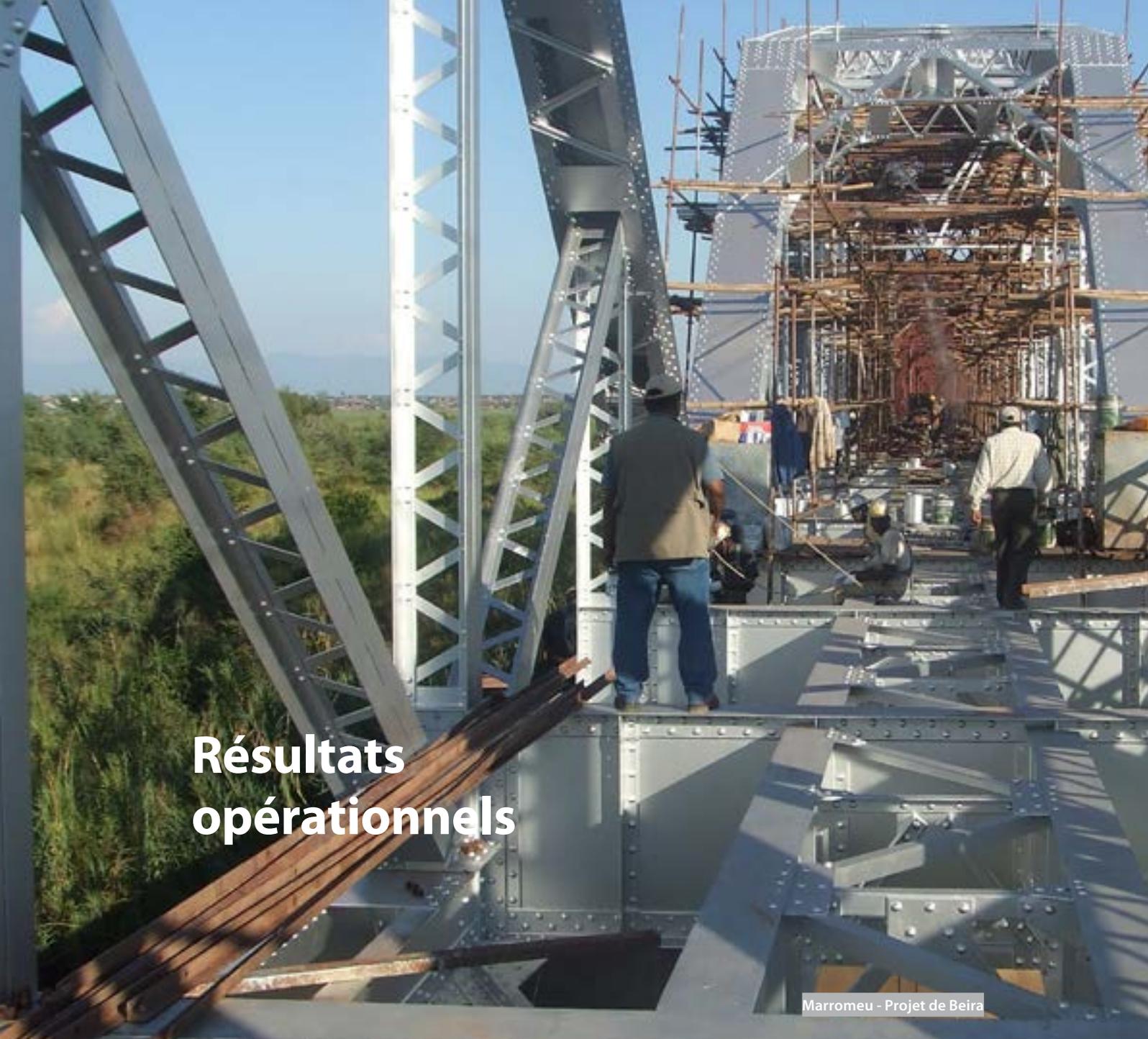
11 Antérieurement SIMEST.

- **La Hongrie devient membre du Fonds fiduciaire** avec une contribution de 3 millions d'EUR, ce qui porte à 14 le nombre total de membres.

- Dans un contexte de ressources de plus en plus limitées, le FFUEAI **approuve huit nouvelles opérations de subvention d'un montant total de 57,6 millions d'EUR**, qui font l'objet d'une description détaillée dans le présent rapport. S'agissant du projet relatif à la centrale photovoltaïque de Djermaya, au Tchad, le soutien du FFUEAI est particulièrement innovant et revêt la forme d'un prêt sans intérêts, remboursable sous certaines conditions. Les **instruments financiers** de ce type correspondent à un mode relativement récent de soutien du FFUEAI, qui représente à ce jour 6,6 % de l'ensemble des approbations du Fonds.

- Montant total cumulé des **contributions** à la fin de 2016 : **814,9 millions d'EUR**

- Montant net total cumulé des **approbations** à la fin de 2016 : **698,4 millions d'EUR**



## Résultats opérationnels

Marroumeu - Projet de Beira

À fin 2016, les opérations de subvention du **FFUEAI** approuvées depuis 2007 s'élèvent à près de

**700** millions d'  
**EUR**

### Les ressources : état des lieux

Avec un montant de 57,6 millions d'EUR de subventions approuvées en 2016, le montant net total cumulé des subventions s'établit désormais à 698,4 millions d'EUR. Si l'on inclut la rémunération versée aux bailleurs de fonds pour la gestion des subventions, le montant engagé à ce jour s'élève donc à 707,9 millions d'EUR – dont 448,2 millions d'EUR au titre de l'enveloppe régionale et 259,7 millions d'EUR au titre de l'enveloppe SE4All. Cela représente 91 % du total des ressources disponibles du Fonds<sup>12</sup> au 31 décembre 2016 (97 % du

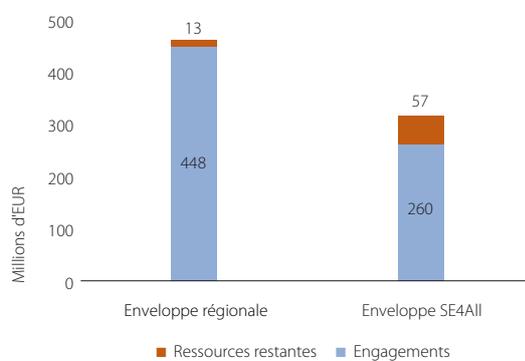
<sup>12</sup> Contributions nettes des frais de gestion, des dépenses et du montant consacré au Bénin, et comprenant les intérêts perçus.



Les **subventions** approuvées en 2016 devraient permettre la mobilisation d'investissements d'un montant de

**490,7** millions d'  
**EUR**

Ressources nettes par enveloppe : engagements et ressources restantes (au 31 décembre 2016)



total des ressources disponibles pour l'enveloppe régionale et 82 % pour l'enveloppe SE4ALL), bien que les ressources au titre de l'enveloppe régionale aient été légèrement reconstituées : la Hongrie a rejoint le FFUEAI en tant que nouveau donateur en 2016 avec une promesse de contribution de 3 millions d'EUR. En outre, certains fonds inutilisés ont été réaffectés à cette enveloppe du FFUEAI à la suite de l'achèvement (partiel) d'opérations ayant en définitive nécessité une subvention d'un montant plus faible que prévu.



## Opérations de subvention approuvées en 2016

En 2016, huit opérations de subvention totalisant 57,6 millions d'EUR ont été approuvées en faveur de sept projets différents. La quasi-totalité de ces projets, soit six d'entre eux, sont des projets ayant trait à l'énergie qui relèvent de l'enveloppe SE4ALL (52,6 millions d'EUR). Un projet concernant le secteur des transports a été approuvé au titre de l'enveloppe régionale (5 millions d'EUR).

Sur ces huit opérations de subvention, trois soutiendront la phase de préparation des projets tandis que les cinq autres appuieront des projets en phase d'investissement. Ces dernières subventions, d'un montant total de 47,1 millions d'EUR, devraient faciliter le déblocage d'investissements s'élevant à 490,7 millions d'EUR, ce qui correspond à un effet de levier attendu de 10,4.

### Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe régionale du FFUEAI, 2016

*Soutien à la phase de préparation des projets*

Opération de subvention	Région principale	Secteur	Type	Baillieur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
ASECNA EGNOS Phase B <sup>13</sup>	Afrique subsaharienne	Transports	AT	AFD	5 000 000	20.09.2016
<b>Total pour la phase de préparation</b>					<b>5 000 000</b>	
<b>Total enveloppe régionale</b>					<b>5 000 000</b>	

### Opérations de subvention approuvées au titre de l'enveloppe SE4ALL du FFUEAI, 2016

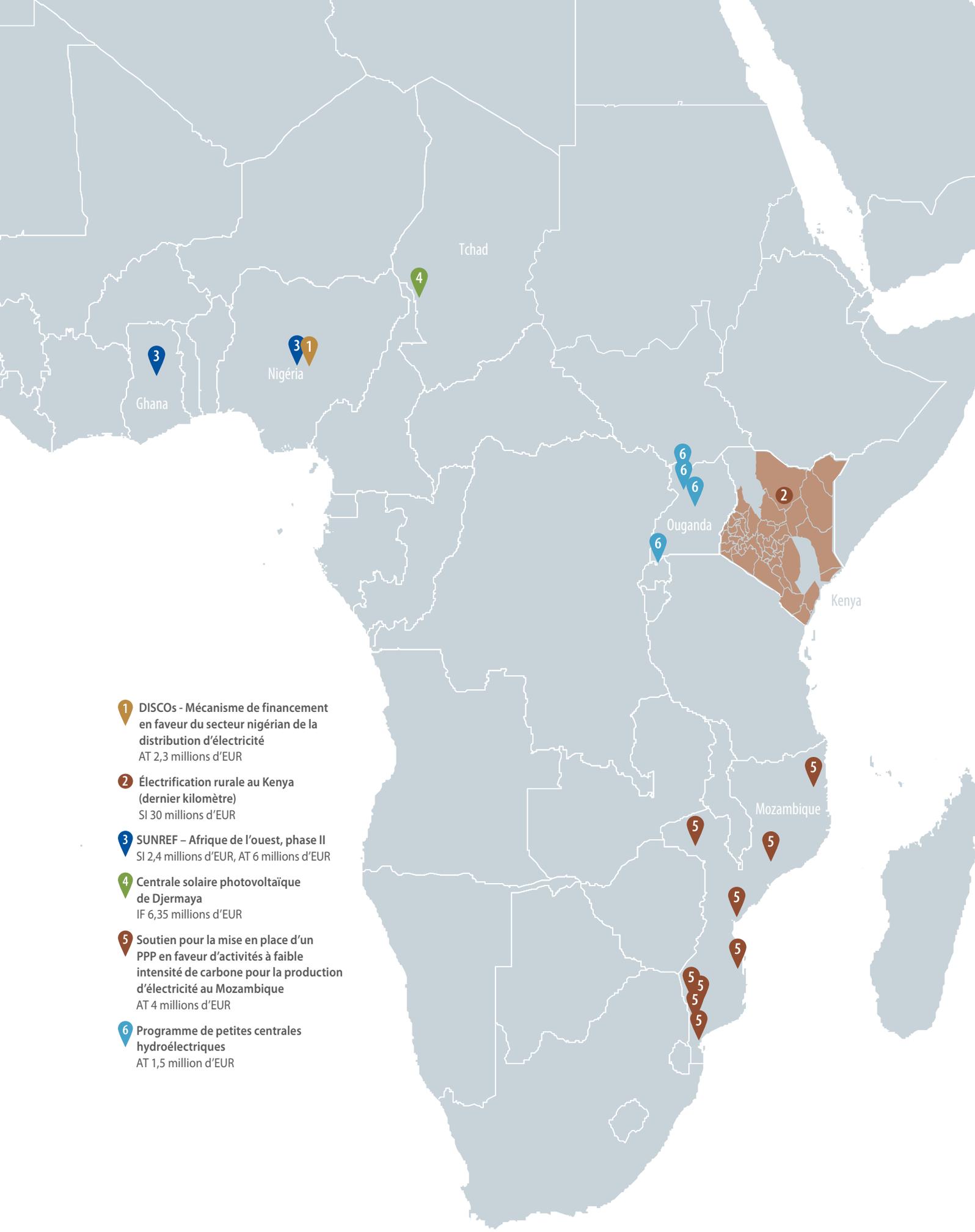
*Soutien à la phase d'investissement des projets*

Opération de subvention	Région principale	Secteur	Type	Baillieur principal	Montant de la subvention (en EUR)	Date d'approbation
AT destinée à soutenir l'ensemble des parties prenantes (banques, sociétés de distribution ou DISCOs, ANED) du projet DISCOs	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	2 300 000	03.02.2016
SI pour la connectivité du dernier kilomètre au Kenya	Afrique de l'Est	Énergie	SI	AFD	30 000 000	03.02.2016
SI destinée à réduire la charge liée aux fonds propres pour les promoteurs du projet SUNREF	Afrique de l'Ouest	Énergie	SI	AFD	2 434 000	21.03.2016
AT destinée à soutenir l'ensemble des parties prenantes du projet SUNREF	Afrique de l'Ouest	Énergie	AT	AFD	6 000 000	21.03.2016
Prêt à des conditions libérales en faveur du projet concernant la centrale solaire	Afrique centrale	Énergie	IF	PIDG	6 350 000	20.09.2016
<b>Total projets en phase d'investissement</b>					<b>47 084 000</b>	

*Soutien à la phase de préparation des projets*

AT pour la mise en place d'un PPP en faveur d'activités à faible intensité de carbone pour la production d'électricité au Mozambique	Afrique australe et océan Indien	Énergie	AT	AFD	4 000 000	20.09.2016
Études de faisabilité et évaluation des incidences environnementales et sociales pour des petites centrales hydroélectriques en Ouganda	Afrique de l'Est	Énergie	AT	AFD	1 500 000	20.09.2016
<b>Total pour la phase de préparation</b>					<b>5 500 000</b>	
<b>TOTAL SE4ALL</b>					<b>52 584 000</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (enveloppe régionale + SE4ALL)</b>					<b>57 584 000</b>	

<sup>13</sup> Cette subvention a été annulée avant d'être approuvée à nouveau à la suite de la désignation d'un nouveau bailleur principal.



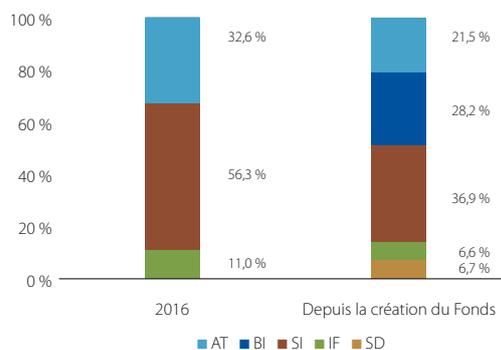
- 1** DISCOs - Mécanisme de financement en faveur du secteur nigérian de la distribution d'électricité  
AT 2,3 millions d'EUR
- 2** Électrification rurale au Kenya (dernier kilomètre)  
SI 30 millions d'EUR
- 3** SUNREF – Afrique de l'ouest, phase II  
SI 2,4 millions d'EUR, AT 6 millions d'EUR
- 4** Centrale solaire photovoltaïque de Djermaya  
IF 6,35 millions d'EUR
- 5** Soutien pour la mise en place d'un PPP en faveur d'activités à faible intensité de carbone pour la production d'électricité au Mozambique  
AT 4 millions d'EUR
- 6** Programme de petites centrales hydroélectriques  
AT 1,5 million d'EUR

## Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par type de subvention

En 2016, la majeure partie des opérations du FFUEAI a revêtu, en valeur, la forme de subventions à l'investissement. Les deux subventions à l'investissement approuvées représentent un montant de 32,4 millions d'EUR, soit 56,3 % des approbations de 2016. Les cinq opérations d'assistance technique approuvées s'élèvent au total à 18,8 millions d'EUR, soit 32,6 % des subventions de l'année, tandis que les 11 % restant correspondent à un instrument financier d'un montant de 6,4 millions d'EUR.

	Approuvé en 2016		Approuvé depuis la création du Fonds	
	en Mio EUR	en %	en Mio EUR	en %
SD	0,0	0,0	46,9	6,7
IF	6,4	11,0	46,4	6,6
SI	32,4	56,3	257,7	36,9
BI	0,0	0,0	197,1	28,2
AT	18,8	32,6	150,3	21,5
<b>TOTAL</b>	<b>57,6</b>	<b>100,0</b>	<b>698,4</b>	<b>100,0</b>

Répartition des approbations du FFUEAI par type de subvention (en % du montant) En 2016 et depuis la création du Fonds

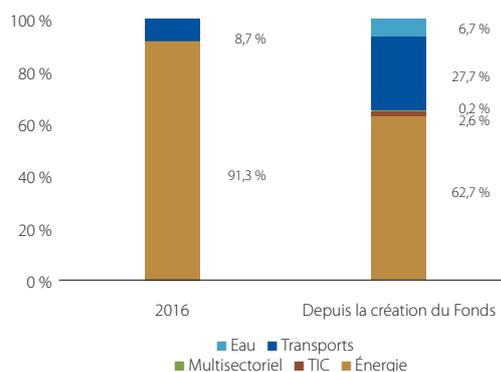


## Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par secteur

Cette année, le FFUEAI a concentré ses efforts sur l'allocation des ressources restantes, comprises pour l'essentiel dans l'enveloppe SE4ALL, ce qui explique que 91,3 % du montant des approbations, soit sept subventions totalisant 52,6 millions d'EUR, correspondent à des projets énergétiques relevant de cette enveloppe. Le solde de 8,7 % (une subvention) concerne un projet d'un montant de 5 millions d'EUR dans le secteur des transports<sup>14</sup>.

	Approuvé en 2016		Approuvé depuis la création du Fonds	
	en Mio EUR	en %	en Mio EUR	en %
Énergie	52,6	91,3	437,9	62,7
TIC	0,0	0,0	18,3	2,6
Multisectoriel	0,0	0,0	1,3	0,2
Transports	5,0	8,7	193,8	27,7
Eau	0,0	0,0	47,1	6,7
<b>TOTAL</b>	<b>57,6</b>	<b>100,0</b>	<b>698,4</b>	<b>100,0</b>

Répartition des approbations du FFUEAI par secteur (en % du montant) En 2016 et depuis la création du Fonds



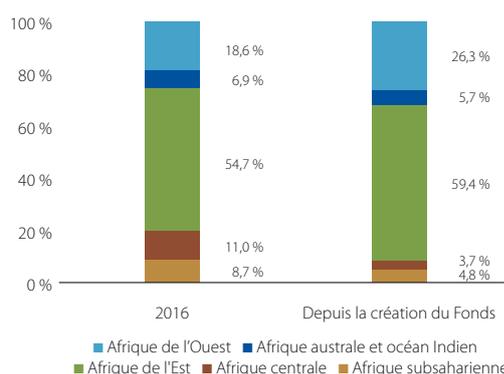
<sup>14</sup> Cette subvention a été annulée avant d'être approuvée à nouveau à la suite de la désignation d'un nouveau bailleur principal.

## Répartition des opérations du FFUEAI en 2016 par région principale

Les opérations de subvention approuvées en 2016 sont réparties dans toutes les régions d'Afrique subsaharienne. En fait, leur ventilation est en grande partie conforme à la répartition géographique qui prévaut depuis la création du Fonds. En outre, en 2016, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest ont été les principales régions bénéficiaires des subventions, avec près des trois quarts (54,7 % et 18,6 % respectivement) du montant total des subventions et cinq opérations (deux et trois, respectivement) approuvées. Toutefois, cette année a également été marquée par l'approbation d'une subvention dans chacune des autres régions généralement moins représentées : Afrique centrale, Afrique subsaharienne et Afrique australe et océan Indien. Globalement, ces subventions représentent à peine plus du quart du total des approbations de 2016.

	Approuvé en 2016		Approuvé depuis la création du Fonds	
	en Mio EUR	en %	en Mio EUR	en %
Afrique subsaharienne	5,0	8,7	33,8	4,8
Afrique centrale	6,4	11,0	26,0	3,7
Afrique de l'Est	31,5	54,7	415,1	59,4
Afrique australe et océan Indien	4,0	6,9	39,9	5,7
Afrique de l'Ouest	10,7	18,6	183,6	26,3
<b>TOTAL</b>	<b>57,6</b>	<b>100,0</b>	<b>698,4</b>	<b>100,0</b>

Approbations du FFUEAI par région principale (en % du montant)  
En 2016 et depuis la création du Fonds



## Description des opérations de subvention du FFUEAI approuvées au titre de l'enveloppe SE4ALL

### DISCOs - Mécanisme de financement en faveur du secteur nigérian de la distribution d'électricité

Malgré sa position de dixième producteur mondial de pétrole brut, le Nigeria est confronté à des défis multiples et considérables dans le secteur de l'électricité : la distribution d'électricité est instable et irrégulière. Une fraction comprise entre 40 % et 50 % de l'électricité produite n'atteint jamais le consommateur parce qu'elle est perdue en chemin en raison de la vétusté des infrastructures électriques et du manque de maintenance. De fait, la Banque mondiale a estimé<sup>15</sup> que la capacité d'auto-production du pays est même supérieure à la quantité d'électricité mise à disposition sur le réseau. Cette situation est onéreuse pour les consommateurs et très polluante pour l'environnement. Par ailleurs, l'irrégularité de l'approvisionnement du Nigeria en électricité a été identifiée comme l'une des principales raisons pour lesquelles, dans l'ensemble, la croissance économique stagne, contrairement aux prévisions.

Afin de relever ces défis, les pouvoirs publics nigériens ont lancé plusieurs réformes et, entre autres mesures, ont privatisé les sociétés de production et les sociétés de distribution – appelées DISCOs. Toutefois, la situation ne s'est guère améliorée à ce jour car les sociétés de distribution manquent généralement de financements pour investir dans des infrastructures électriques plus modernes et fiables.

#### Le projet

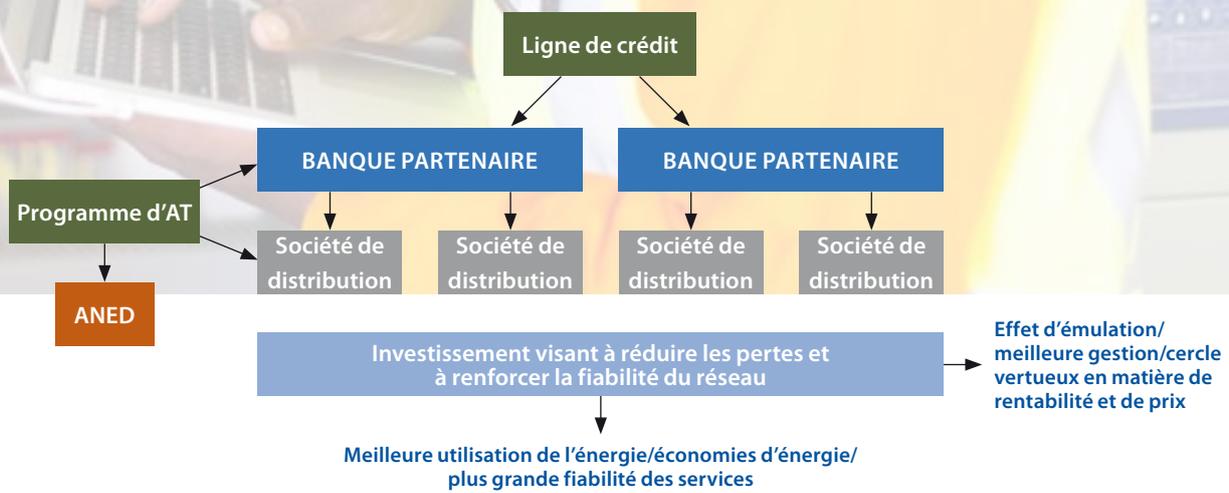
Le projet vise à renforcer le réseau nigérian de distribution d'électricité en finançant des investissements rentables au niveau des sociétés de distribution par l'intermédiaire de banques locales. Concrètement, l'AFD mettra en place une ligne de crédit à long terme grâce à laquelle elle accordera des prêts à des institutions financières nigérianes partenaires. Ces dernières rétrocéderont ensuite les capitaux aux sociétés de distribution en faveur d'investissements visant à réduire les pertes (par exemple au moyen de différents types de comptage) ainsi qu'à rénover, renforcer et moderniser le réseau (par exemple par le remplacement de transformateurs, la remise en état de sous-stations, des améliorations en matière de santé et de sécurité, la surveillance du réseau ou des matériels de télécommunication).

Région	Afrique de l'Ouest : Nigeria
Secteur	Énergie
Type de subvention	AT
Montant de la subvention	2,3 millions d'EUR
Coût total du projet	93,3 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD



Grâce à ces investissements, le projet contribuera directement à améliorer, en qualité et en quantité, l'approvisionnement en électricité pour les ménages et les entreprises, permettra de réduire les coûts de l'énergie et, partant, de rendre les entreprises locales plus compétitives et favorisera l'atténuation des effets du changement climatique en réduisant l'utilisation d'installations alimentées aux combustibles polluants. Par ailleurs, la participation des banques locales au dispositif de financement devrait exercer un effet d'émulation sur le marché, ce qui pourrait déclencher d'autres investissements. Selon les estimations, les projets à financer au moyen de la ligne de crédit devraient permettre d'économiser 270 GWh d'énergie par an et de réduire les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de 56 000 tonnes. Au total, 290 000 personnes devraient en bénéficier.

<sup>15</sup> Études de 2009 et 2011.



### L'opération d'AT

Le FFUEAI jouera un rôle clé dans le dispositif de financement susmentionné en accordant une subvention d'assistance technique ciblée tant sur les banques locales que sur les sociétés de distribution (DISCOs), ainsi que sur l'Association nigériane des distributeurs d'électricité (ANED). L'assistance technique soutiendra :

- les sociétés de distribution : a) dans le suivi de la ligne de crédit ainsi que des résultats et de l'impact des investissements financés ; b) dans la conduite d'activités appropriées en matière de communication et de visibilité ;

- les banques locales par des activités de renforcement des capacités, des études et des conférences ciblées visant à améliorer leur connaissance du secteur de la distribution d'électricité ;

- l'ANED et ses membres, à savoir les sociétés de distribution, dans l'établissement d'un plan d'activité et le renforcement de leurs capacités dans divers domaines prioritaires tels que la qualité de l'approvisionnement, la sûreté et l'élaboration de schémas directeurs de réseaux.



Région	Afrique de l'Est : Kenya
Secteur	Énergie
Type de subvention	SI
Montant de la subvention	30 millions d'EUR
Coût total du projet	180 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD (90 millions d'EUR)
Autre bailleur de fonds du GBF	BEI (60 millions d'EUR)

### Électrification rurale au Kenya (dernier kilomètre)

Bien que 60 % de la population kényane vive à proximité d'une ligne électrique à moyenne tension, un pourcentage nettement inférieur de la population a accès à l'électricité dans les zones rurales. En réalité, une personne sur dix seulement peut payer les frais de raccordement.

C'est la raison pour laquelle la réduction des frais de raccordement constitue une composante importante du programme « Connectivité du dernier kilomètre » du gouvernement kényan, annoncé en mai 2015. Ce programme vise à assurer un accès universel à l'électricité notamment en raccordant au réseau national, d'ici à 2020, l'ensemble des foyers dans un rayon de 600 mètres autour des transformateurs de distribution, soit au total 5 millions de nouveaux clients. Les raccordements massifs prévus permettraient d'importantes économies d'échelle ainsi qu'une réduction des coûts de raccordement. Afin de réaliser cet objectif ambitieux, les donateurs internationaux ont été invités à soutenir le programme « Connectivité du dernier kilomètre ».

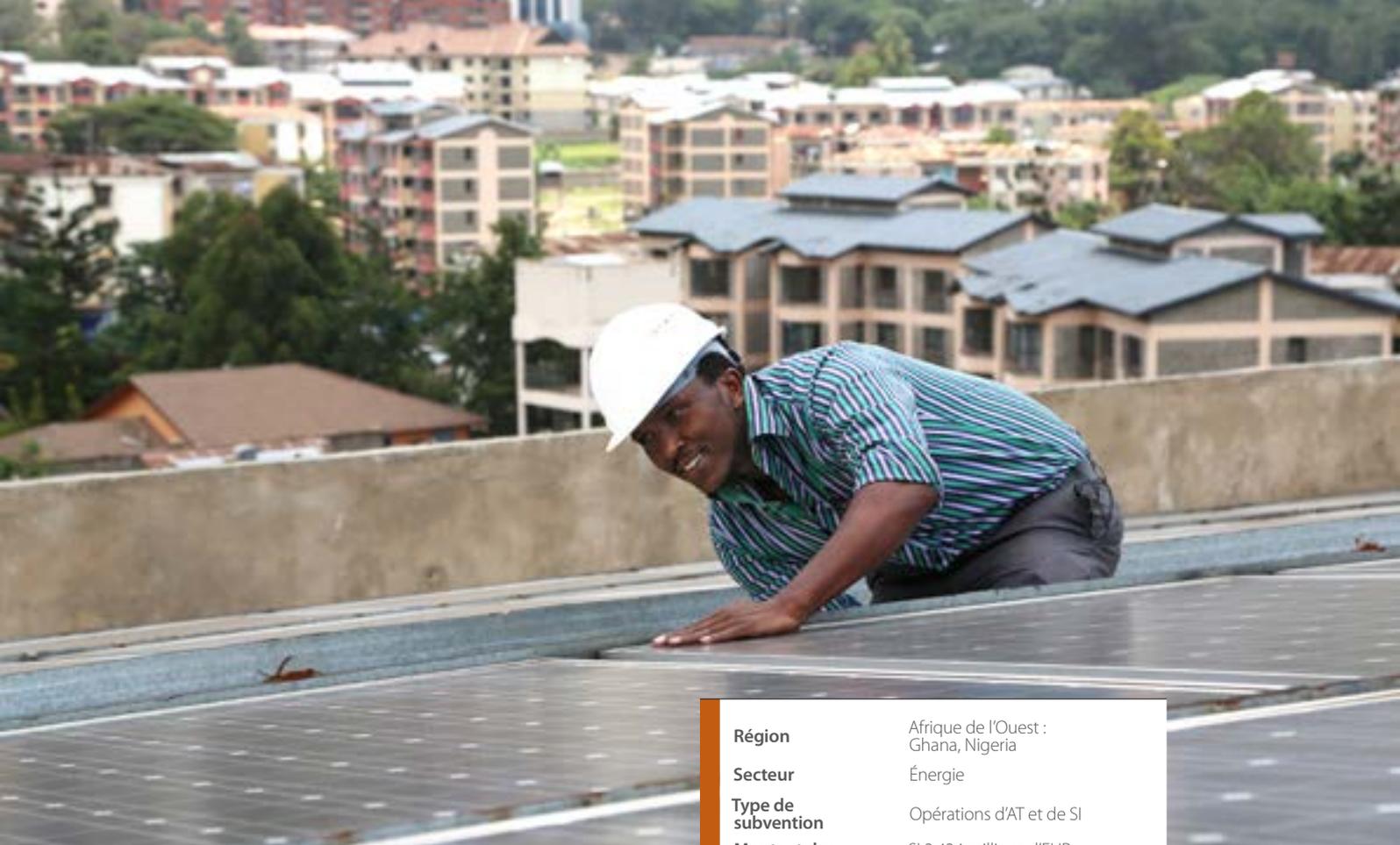
#### Le projet

Le projet contribue à la réalisation de l'objectif du programme « Connectivité du dernier kilomètre » consistant à accroître le nombre de raccordements à l'électricité dans les zones rurales du Kenya. Il s'étale sur 32 comtés et vise à raccorder environ 300 000 foyers.

Cette nouvelle stratégie d'électrification à grande échelle moyennant des frais de raccordement réduits améliorera le niveau de vie et d'éducation ainsi que les conditions de communication et d'accès à l'information de la population et contribuera en outre à réduire les inégalités qui subsistent encore au Kenya entre les zones rurales et les zones urbaines ou périurbaines. Par ailleurs, le projet permettra de limiter l'utilisation d'autres combustibles plus polluants tels que le pétrole et le bois utilisés comme sources d'énergie thermique. De fait, 72 % de l'électricité fournie par le réseau national provient de sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie hydroélectrique ou géothermique.

#### L'opération de SI

La subvention à l'investissement de 30 millions d'EUR octroyée par le FFUEAI financera la composante investissements du projet et allégera la charge de la dette de l'État kényan en subventionnant une partie des raccordements. Cela permettra de maximiser le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un raccordement au réseau.



<b>Région</b>	Afrique de l'Ouest : Ghana, Nigeria
<b>Secteur</b>	Énergie
<b>Type de subvention</b>	Opérations d'AT et de SI
<b>Montant des subventions</b>	SI 2,434 millions d'EUR et AT 6 millions d'EUR
<b>Coût total du projet</b>	156 millions d'EUR
<b>Bailleur de fonds principal du GBF</b>	AFD

## SUNREF - Afrique de l'Ouest, phase II

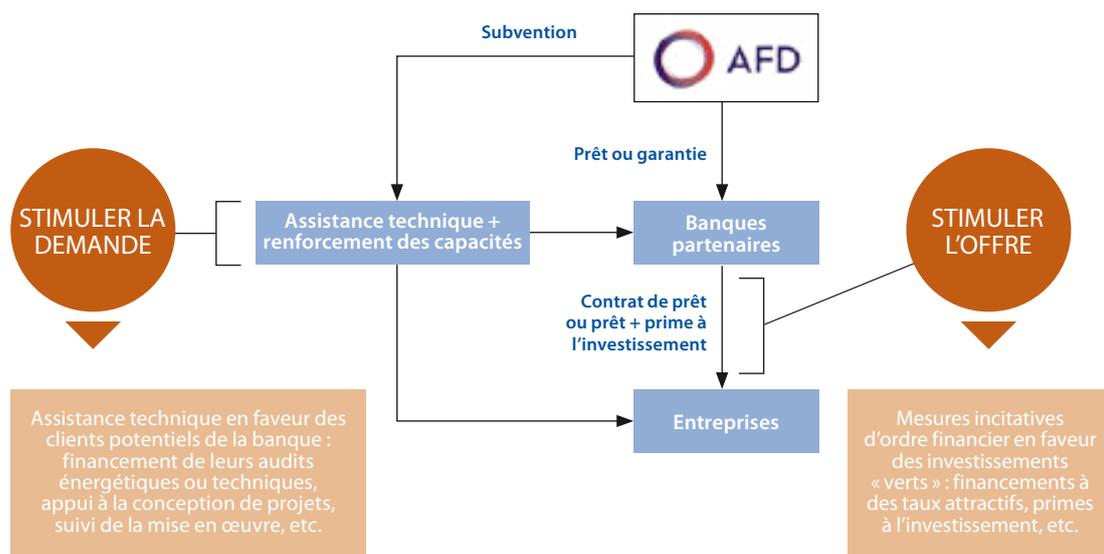
En Afrique de l'Ouest, la croissance démographique et l'urbanisation ont entraîné une augmentation de la demande d'électricité à laquelle les pays peinent à répondre. Au Nigeria, par exemple, les infrastructures électriques sont obsolètes et la capacité de production sur le réseau est insuffisante pour répondre à la demande qui est au minimum deux fois plus forte.

De même, le Ghana, malgré un taux d'électrification parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne (60,5 %), connaît actuellement une crise énergétique avec un déficit annuel moyen de capacité compris entre 200 et 250 MW. La fermeture de deux centrales thermiques, la faiblesse des niveaux d'eau dans les barrages hydroélectriques et la réduction des livraisons de gaz naturel provenant du Nigeria ont exercé sur le Ghana des pressions supplémentaires en faveur de la diversification de son approvisionnement énergétique. Afin d'assurer un approvisionnement énergétique durable, les investissements dans les énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique constituent des éléments importants des stratégies énergétiques du Nigeria et du Ghana. Le Ghana, par exemple, est un pionnier de l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest : des normes et des mesures d'étiquetage y sont appliquées depuis 2005 pour les lampes, les réfrigérateurs et la climatisation. S'agissant des technologies liées aux énergies renouvelables, en revanche, la demande est faible dans ce pays et les prix sont élevés.

Au Nigeria et au Ghana, le principal obstacle aux investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique réside dans l'accès des PME aux financements. Ce secteur est encore perçu comme étant risqué, de sorte que les banques locales proposent souvent des taux d'intérêt supérieurs à 25 % et n'offrent que des prêts de courte durée (deux à trois ans). Par voie de conséquence, les projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, qui nécessitent des durées de prêt plus longues, sont rarement financés par des banques commerciales.

### Le projet

Dans ce contexte, le programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance ou Financement de l'énergie et de la gestion durable des ressources naturelles) – Afrique de l'Ouest (phase II) est un programme sur mesure destiné à financer des investissements verts de petite et de moyenne dimension au Ghana et au Nigeria par l'intermédiaire de banques locales. Ce dispositif de financement fonctionne comme une ligne de crédit grâce à laquelle l'AFD prête à des conditions libérales à des institutions financières partenaires locales, qui rétrocèdent ensuite les fonds à des conditions tout aussi favorables à des sociétés, à des PME, voire à des particuliers. Pour être admissibles, les investissements financés dans le domaine de l'efficacité énergétique devront entraîner une réduction de la consommation d'énergie de 20 % au minimum ainsi qu'une diminution des



émissions de CO<sub>2</sub>. Les investissements liés aux énergies renouvelables peuvent concerner la biomasse, de petites centrales hydroélectriques, l'énergie photovoltaïque, des systèmes solaires thermiques ou des parcs éoliens. Il peut s'agir de systèmes raccordés au réseau ou hors réseau.

La ligne de crédit du programme SUNREF a été mise en place initialement pour financer des investissements dans environ 80 sociétés bénéficiaires différentes pour un montant total de 118 millions d'EUR et pour créer un effet d'émulation sur le marché. Les investissements financés devraient accroître de 35 MW la capacité de production d'énergie renouvelable, générer des économies d'énergie de 150 GWh par an et concerner 850 000 bénéficiaires au total.

Malheureusement, la mise en œuvre du projet a été retardée à la suite de la crise économique qui a frappé à la fois le Nigeria et le Ghana et qui pèse sur les secteurs bancaires locaux. L'obtention des résultats attendus est donc subordonnée à une reprise économique rapide.

### Les opérations d'AT et de SI

La subvention d'assistance technique de 6 millions d'EUR octroyée par le FFUEAI constitue une composante importante du programme SUNREF au Nigeria et au Ghana. Cette

subvention vise, d'une part, à aider les promoteurs de projets, les prestataires de services locaux et les banques partenaires à faire émerger des projets viables et bancables et à les soutenir lors des phases critiques de mise au point des projets. D'autre part, elle devrait renforcer la capacité des banques locales à identifier, évaluer et financer des investissements liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, ce qui permettra d'évaluer de façon plus réaliste les risques associés à ce type de projets et d'accroître leur appétence pour l'octroi de ce type de prêts.

Outre l'assistance technique, le FFUEAI devrait accorder une subvention à l'investissement de 2,34 millions d'EUR à utiliser pour la partie du mécanisme de subvention qui sera mis en œuvre au Ghana. Ce mécanisme vise à proposer aux promoteurs de projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique des mesures incitatives supplémentaires représentant environ 10 % du coût total des projets en réduisant le coût de remboursement de leur prêt. Cela devrait renforcer leur compétitivité et promouvoir une culture d'investissement favorable à ce secteur émergent.

Pour des informations plus détaillées sur SUNREF : [www.sunref.org](http://www.sunref.org)



Région	Afrique australe et océan Indien
Secteur	Énergie
Type de subvention	AT
Montant de la subvention	4 millions d'EUR
Coût total du projet	6,4 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD

## Soutien pour la mise en place d'un PPP en faveur d'activités à faible intensité de carbone pour la production d'électricité au Mozambique

Le secteur de l'énergie au Mozambique est confronté à des défis majeurs. La demande d'électricité a augmenté de plus de 9 % par an au cours des cinq dernières années et elle devrait continuer à croître rapidement à l'avenir. D'autre part, le taux d'accès à l'électricité est faible (25,2 % de la population seulement est raccordée au réseau national) et concentré pour l'essentiel sur les zones urbaines. De vastes étendues du centre et du nord du pays sont mal desservies et ont un besoin urgent d'énergie pour soutenir leur développement économique et social.

Conformément à la Stratégie nationale pour les énergies renouvelables couvrant la période 2011-2030, Electricidade de Mozambique (EDM), la compagnie parapublique d'électricité qui a compétence exclusive pour produire, transporter, distribuer et vendre de l'électricité à plus de 1,3 million d'utilisateurs dans tout le Mozambique, a été chargée de définir pour le pays une stratégie énergétique durable qui permettrait d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 76,5 mégatonnes de 2020 à 2030 et de répondre à la demande d'énergie en forte croissance du Mozambique.

Compte tenu d'un accès très limité aux financements souverains, lié à la forte dégradation de la situation macroéconomique du pays, et de la situation financière contraignante d'EDM, il est essentiel d'impliquer le secteur privé dans les efforts déployés pour investir dans l'approvisionnement énergétique du pays.

### Le projet

L'objectif général du projet est d'instaurer un cadre institutionnel et opérationnel qui facilite la coopération entre les pouvoirs publics du Mozambique et le secteur privé par le biais de partenariats public-privé (PPP), afin de promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables. Plusieurs projets potentiels relatifs aux énergies renouvelables ont déjà été identifiés et pourraient renforcer la capacité du Mozambique en matière de sources d'énergie à faible

empreinte carbone. En outre, une amélioration de l'approvisionnement du pays en énergies renouvelables créera des opportunités économiques, principalement dans les zones rurales, contribuera à diversifier le bouquet électrique national et favorisera la réduction de la vulnérabilité face au changement climatique. La mise en place d'un environnement propice aux PPP jouera un rôle majeur dans la concrétisation de ces projets et de ces avantages.

### L'opération d'AT

L'assistance technique du FFUEAI servira à renforcer la capacité d'EDM à mettre en place des PPP et à coopérer avec des partenaires privés dans le cadre de ce dispositif. La subvention permettra en particulier :

- d'identifier et de lancer des études de faisabilité aux fins de la mise en œuvre de projets ayant trait à l'énergie solaire ou éolienne au Mozambique ;
- de monter de nouveaux systèmes de financement permettant à EDM d'inciter des investisseurs privés à mettre au point des projets liés aux énergies renouvelables au plus bas coût. Cela pourrait passer notamment par la mise en place de structures ad hoc afin de mobiliser des capitaux à des conditions compétitives, ce qui constituerait en définitive un élément clé déterminant du prix final de l'électricité pour l'utilisateur et de la viabilité financière du futur projet, ou par la création d'un mécanisme de garantie couvrant le risque lié aux achats ;
- d'instaurer le cadre juridique et la procédure de passation des marchés nécessaires pour faciliter la mise en place de PPP. Une analyse du cadre juridique et réglementaire existant a mis en évidence que le cadre actuellement en place se traduit par une majoration des coûts pour les projets ayant trait aux énergies renouvelables ;
- de renforcer les compétences d'EDM en matière de gestion globale de projets.

La mise en œuvre du programme s'effectuera en étroite coordination avec les autres bailleurs de fonds intéressés par le financement de projets relatifs aux énergies renouvelables au Mozambique.



## Programme de petites centrales hydroélectriques

En Ouganda, le taux d'accès à l'électricité est faible et ressort à 14 % de la population seulement. Dans les zones rurales, ce pourcentage est même inférieur à 7 %, ce qui en fait l'un des taux les plus faibles d'Afrique.

Dans ce contexte, la Vision 2040 et le Plan national de développement de l'Ouganda identifient le secteur de l'énergie comme étant l'un des secteurs prioritaires clés et des éléments moteurs de la transformation socioéconomique d'une population qui augmente rapidement. Dans le cadre de sa stratégie énergétique, le gouvernement ougandais reconnaît l'importance des petites centrales hydroélectriques et concentre ses efforts sur l'intensification des investissements dans cette technologie. Contrairement aux grands barrages dont les réservoirs peuvent potentiellement émettre des gaz à effet de serre en raison de la décomposition des matières organiques, les petites centrales hydroélectriques peuvent être mises en œuvre avec des incidences environnementales et sociales minimales sur les communautés et sont adaptées tant au réseau qu'aux solutions hors réseau dans les zones rurales.

### Le projet

Le projet d'investissement concerne la construction de trois petites centrales hydroélectriques dans la région excentrée du Nil occidental en Ouganda et la rénovation d'une centrale dans la région du sud-ouest. Ces sites devraient être hors réseau, mais ils pourraient aussi être raccordés au réseau ultérieurement, en fonction du résultat des études. La conception des centrales devrait favoriser l'implantation d'infrastructures robustes, faciles à exploiter et à entretenir au fil des ans, et adaptées en particulier aux régions isolées.

Région	Afrique de l'Est : Ouganda
Secteur	Énergie
Type de subvention	AT
Montant de la subvention	1,5 million d'EUR
Coût total du projet	59,5 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	AFD

Les quatre petites centrales hydroélectriques devraient générer 13,7 MW de capacité supplémentaire à partir de sources d'énergie renouvelables et fourniront un accès à une électricité propre à environ 135 000 personnes, issues pour la plupart de foyers pauvres. Non seulement ce projet procurera des avantages sociaux importants et contribuera au développement durable de ces régions, mais il permettra en outre d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les polluants atmosphériques nocifs dans les foyers. Par ailleurs, il contribuera à améliorer le réseau électrique isolé du nord-ouest de l'Ouganda et renforcerait la sécurité énergétique locale en rendant les régions excentrées moins tributaires des grandes centrales électriques.

### L'opération d'AT

La subvention d'assistance technique du FFUEAI servira à financer les études de faisabilité relatives aux trois petites centrales hydroélectriques afin de confirmer le potentiel de production, ainsi que la conception et l'analyse technique, économique et financière. Elle permettra en outre de financer l'évaluation des incidences environnementales et sociales (EIES) pour chacun des sites, ainsi que l'actualisation de l'étude de faisabilité et de l'EIES aux fins de la rénovation de la petite centrale hydroélectrique de Maziba.

Région	Afrique centrale : Tchad
Secteur	Énergie
Type de subvention	IF
Montant de la subvention	6,35 millions d'EUR
Coût total du projet	60,37 millions d'EUR
Bailleur de fonds principal du GBF	PIDG



## Centrale solaire photovoltaïque de Djermaya

Au Tchad, seule une personne sur vingt a accès à l'électricité. La capacité de production d'électricité installée du pays (150 MW) est mal entretenue et repose dans une large mesure sur le fioul lourd – une source d'énergie impliquant des coûts de production particulièrement élevés, qui nécessitent d'importantes subventions des pouvoirs publics afin de maintenir les tarifs à un niveau abordable pour les utilisateurs finals. En outre, les coupures fréquentes et le manque de fiabilité du réseau constituent un obstacle important à la croissance économique du Tchad.

S'agissant des aspects positifs, le Tchad bénéficie d'un ensoleillement abondant et d'un énorme potentiel d'exploitation de cette source d'énergie propre.

### Le projet

Le projet vise à construire une centrale solaire photovoltaïque à Djermaya, à 30 km au nord de N'Djamena, la capitale du Tchad. Ce projet pionnier sera le premier projet à grande échelle relatif aux énergies renouvelables au Tchad et il s'agira de la première centrale électrique détenue, financée et gérée par des opérateurs privés. Le projet sera mis en œuvre dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité de 22 ans conclu avec la Société nationale d'électricité du Tchad et générera d'importantes économies pour le pays. En effet, une fois la centrale solaire opérationnelle, le coût de l'électricité qu'elle produira représentera moins de la moitié du coût actuel de l'électricité au Tchad.

Au cours de la première phase du projet, les 30 premiers MW d'énergie renouvelable, sur une capacité totale prévue de 60 MW, devraient être intégrés au réseau national d'électricité d'ici à 2018. Cela permettra

d'approvisionner près de 30 000 personnes supplémentaires en électricité. Le projet jouera un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement national du gouvernement qui consistent à libéraliser le secteur de l'énergie, à mobiliser des investissements privés et à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Cela réduira la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles dans un pays qui est lourdement touché par le changement climatique, notamment par des inondations et des sécheresses graves.

### L'opération d'IF

La réussite du projet implique la construction d'une ligne de transport et d'une sous-station ainsi que la réalisation de divers travaux électriques afin d'intégrer l'énergie solaire produite par la centrale dans le réseau national. Toutefois, la compagnie d'électricité du Tchad ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour procéder à ces investissements. Le FFUEAI comblera ce déficit de financement et mettra à disposition un instrument financier de 6,35 millions d'EUR destiné à financer les composantes susmentionnées. La contribution du FFUEAI présente une structure innovante – prêt à taux zéro remboursable sous certaines conditions – qui tient compte du caractère privé du projet.

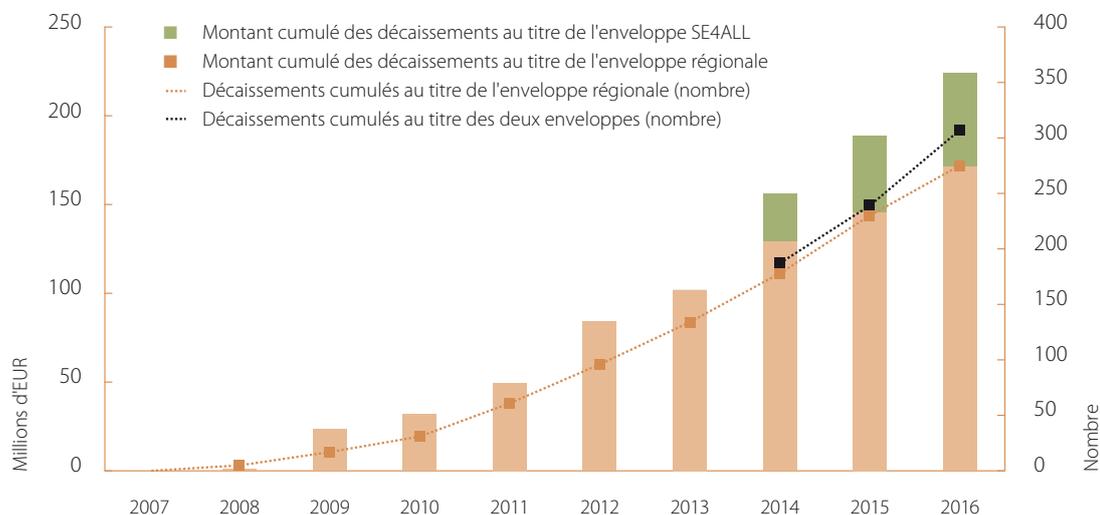
La contribution du FFUEAI est essentielle puisqu'elle permet la réalisation d'investissements dans les infrastructures électriques du Tchad et que ces investissements devraient avoir des retombées importantes : outre le raccordement de la centrale solaire au réseau, ils offriront la possibilité de promouvoir des initiatives autour du site du projet, par exemple la construction, dans la zone industrielle voisine, d'un abattoir qui soutiendra l'élevage de bétail, l'une des principales activités économiques de la région.



## Total des décaissements sur la période 2007-2016

En 2016, le FFUEAI a décaissé 35,3 millions d'EUR en faveur de bailleurs de fonds. La majeure partie (72 %) de ce montant a été dédiée à des projets transfrontaliers relevant de l'enveloppe régionale, tandis que la part des montants décaissés au titre de l'enveloppe SE4All (28 %) a diminué par rapport aux années précédentes. Les 59 décaissements effectués en 2016 comprenaient également 13 subventions faisant l'objet d'un premier décaissement. La tendance générale demeure positive et reflète la maturité et l'avancement croissants des projets. En cumul depuis 2007, le montant des décaissements atteint désormais 223,9 millions d'EUR, l'enveloppe SE4ALL représentant 24 % du total.

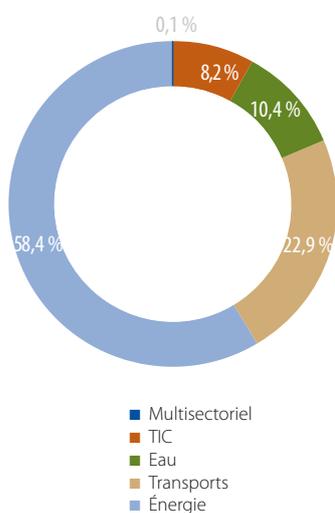
Décaissements cumulés sur la période 2007-2016 Montants et nombres



Année	Décassements annuels (TOTAL des deux enveloppes, en EUR)	Dont SE4All (en EUR)	Décassements annuels (nombre)
2007	0		0
2008	1 082 294		5
2009	22 396 008		12
2010	8 391 867		14
2011	17 535 692		30
2012	34 538 817		35
2013	17 824 899		38
2014	54 454 376	27 259 000	53
2015	32 347 404	15 748 000	61
2016	35 364 600	9 907 850	59
<b>TOTAL</b>	<b>223 935 957</b>	<b>52 914 850</b>	<b>307</b>

58,4 % du montant cumulé des décaissements en faveur de bailleurs de fonds à la fin de 2016 sont allés au secteur énergétique. Le secteur des transports est le deuxième par ordre d'importance, avec 22,9 % du total cumulé des décaissements. Cette répartition est conforme à la ventilation sectorielle des approbations de subventions du FFUEAI, étant donné que les secteurs de l'énergie et des transports représentent le plus gros pourcentage du total des subventions approuvées depuis la création du Fonds.

### Répartition des décaissements du FFUEAI par secteur (en cumul, en % du montant)



### Répartition des décaissements cumulés par secteur

Secteur	Décassements par secteur (en cumul, en EUR)	Pourcentage par secteur
Énergie	130 796 470	58,4
<b>dont SE4All</b>	<b>52 914 850</b>	<b>23,6</b>
Transports	51 276 547	22,9
Eau	23 295 240	10,4
TIC	18 263 737	8,2
Multisectoriel	303 963	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>223 935 957</b>	<b>100</b>

# Perspectives

Les subventions comprises dans la réserve d'opérations du FFUEAI à la fin de 2016 ont été à peu de choses près réduites de moitié par rapport à l'exercice précédent, tant en nombre qu'en montant. La réserve inclut actuellement 23 opérations, dont 11 se trouvent en phase avancée de planification, pour un montant total de 258,1 millions d'EUR. 74 % de ce montant peut être attribué à l'enveloppe SE4ALL. S'agissant de la répartition géographique, l'Afrique de l'Est demeure la région où la demande est la plus forte, avec 48,4 % du montant de la réserve (124,9 millions d'EUR) contre 39,1 % en 2015.

La nette diminution de la réserve et la croissance de la part des projets relevant de l'enveloppe SE4All sont liées au fait que les ressources résiduelles du Fonds seront bientôt épuisées d'une façon générale, et celles de l'enveloppe régionale en particulier.

Région principale	Total (en EUR)	dont SE4All (en EUR)
Afrique de l'Est	124 900 000	93 400 000
Afrique de l'Ouest	23 200 000	-
Afrique centrale	82 000 000	72 000 000
Afrique subsaharienne	13 000 000	11 500 000
Afrique australe et océan Indien	15 000 000	15 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>258 100 000</b>	<b>191 900 000</b>

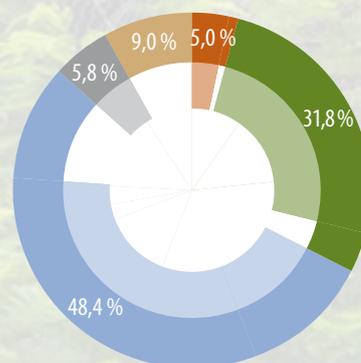
## La réserve d'opérations du FFUEAI représente

**258** millions d'  
**EUR**

Il convient toutefois de noter que certains montants alloués précédemment à des subventions peuvent faire l'objet d'un désengagement et être réaffectés aux ressources du FFUEAI dans le cadre du déroulement normal d'une opération. Ces restitutions proviennent généralement d'opérations entièrement ou partiellement annulées, ou d'économies réalisées au cours de la mise en œuvre d'une opération. À ce jour, les fonds restitués représentent près de 70 millions d'EUR, réaffectés par la suite à de nouvelles opérations. S'agissant du futur, étant donné qu'un nombre sans cesse croissant d'opérations devraient parvenir au stade de l'achèvement au cours des années à venir, les désengagements de ce type se poursuivront et, par conséquent, l'une des priorités du FFUEAI consistera à étudier les meilleurs moyens de gérer ces fonds.

## Réserve d'opérations de subvention du FFUEAI par région

(le cercle intérieur représente la part de SE4All)



■ Afrique subsaharienne ■ Afrique centrale  
■ Afrique de l'Est ■ Afrique australe et océan Indien  
■ Afrique de l'Ouest



## Observations finales du président du comité de gestion

Le FFUEAI, qui a commencé son activité en 2007, a lancé un processus d'utilisation plus efficiente des aides non remboursables de l'UE en associant les aides non remboursables de la Commission européenne, ainsi que les financements complémentaires des États membres, aux ressources supplémentaires mobilisées auprès d'institutions financières. Ce processus a été étendu par la suite à d'autres régions grâce à la création des mécanismes de panachage de l'UE. En Afrique, il a revêtu la forme de la Facilité d'investissement pour l'Afrique, qui en a élargi la portée afin de couvrir d'autres secteurs que les infrastructures, notamment le secteur privé, l'agriculture, la production d'énergie à partir de sources renouvelables et le transport d'électricité.

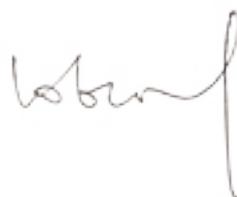
Cette approche a été à nouveau renforcée par l'adoption d'un Plan d'investissement extérieur ambitieux qui associe les financements – sous la forme d'un nouvel instrument de garantie et de plateformes régionales d'investissement – à l'assistance technique et à la promotion d'un climat d'investissement amélioré grâce à la concertation et à la coopération, afin d'aider les pays partenaires à atteindre les Objectifs de développement durable et à remédier aux causes profondes de la migration clandestine.

Parallèlement, le soutien de l'UE prend des formes innovantes, telles que les garanties couvrant les financements ou les aides remboursables en cas de résultats positifs. La validité de cette nouvelle approche est attestée par l'approbation cette année du projet de centrale solaire photovoltaïque au Tchad, financé par un prêt à taux zéro remboursable sous certaines conditions, qui permettra la mobilisation d'investissements privés afin d'accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables au Tchad et d'alimenter 30 000 personnes de plus en énergie.

En 2016, le FFUEAI a mis davantage l'accent sur l'affectation de ses ressources résiduelles et sur une répartition équilibrée des approbations dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. L'accent mis cette année sur les subventions en faveur de projets relevant de l'enveloppe SE4All nous rapproche encore plus de la réalisation des objectifs de l'initiative SE4All, qui consistent à assurer un accès universel à une énergie durable, à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle mondiale et à doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial d'ici à 2030. Mais il nous aide également à avancer vers la réalisation des objectifs fixés lors de la COP21 en 2015 et précisés lors de la COP22 en 2016, qui visent à limiter le réchauffement planétaire et à renforcer l'action en faveur du climat. En effet, les subventions du FFUEAI approuvées en 2016 soutiendront notamment des initiatives qui favorisent les investissements dans des projets de petite et moyenne dimension ayant trait aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, qui contribuent à instaurer un environnement propice au financement de sources d'énergie bas carbone, qui renforcent la capacité de production d'électricité des pays à partir de sources d'énergie renouvelables et qui facilitent la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Ces subventions devraient permettre la mobilisation de 490,7 millions d'EUR d'investissements.

La lutte acharnée de l'UE contre le changement climatique et ses efforts continus pour stimuler les investissements liés au climat trouvent également leur écho dans l'initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI), qui a commencé ses travaux en 2016. Cette initiative, lancée par l'Afrique sous mandat de l'Union africaine, a pour objectifs d'exploiter l'énorme potentiel du continent en matière d'énergies renouvelables et d'atteindre 10 GW de capacité nouvelle et additionnelle de production d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici à 2020.

Le présent rapport annuel, qui résume les dix dernières années d'activité du Fonds, montre que le FFUEAI a eu un impact important et a contribué à façonner de nouveaux modes de coopération de l'UE au développement. Avec des ressources engagées en quasi-totalité, le programme du FFUEAI pour 2017 sera axé principalement sur l'intensification des efforts entrepris pour contrôler les opérations et accélérer les décaissements. Je suis heureux d'annoncer qu'Africa Investor a remis au FFUEAI le prix 2017 pour l'instrument de préparation de projets de l'année. Il s'agit d'une reconnaissance particulièrement gratifiante de la part de nos partenaires africains, qui sont très directement concernés, de l'excellente valeur ajoutée que l'UE apporte au développement de l'Afrique. De nouvelles initiatives telles que le Plan d'investissement extérieur seront bientôt opérationnelles et offriront des approches et des outils nouveaux et innovants permettant de combiner efficacement des financements afin de promouvoir le développement durable de l'Afrique.



**Roberto Ridolfi,**  
Président du comité de gestion



## Annexes



# Liste des opérations de subvention approuvées depuis la création du Fonds

(Décembre 2016)

Intitulé du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
EASSy	Afrique de l'Est	Régionale	TIC	AT	BEI	2 600 000	05.07.2007	Achevé
Aménagement hydroélectrique de Félou	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	BI	BEI	9 335 000	10.07.2007	En cours
Interconnexion Éthiopie-Kenya (EAPP)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	KFW	337 415	10.07.2007	Achevé
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	BEI	2 951 980	16.10.2007	Achevé
Interconnexion de Caprivi	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Énergie	BI	BEI	14 940 290	22.01.2008	Achevé
PPP Ruzizi III - Projet hydroélectrique régional	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	BEI	3 739 897	29.05.2008	Achevé
Corridor de Beira	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	BI	BEI	10 181 353	18.12.2008	Achevé
Ligne de transport de la dorsale côtière du WAPP	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	BEI	1 750 000	27.03.2009	En cours
Actualisation du schéma directeur du WAPP	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	BEI	1 306 624	22.10.2009	Achevé
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Régionale	Transports	BI	AFD	5 592 803	10.11.2009	Achevé
Réglementation du secteur de l'électricité dans la CEDEAO (ARREC)	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	AFD	1 700 000	10.11.2009	Achevé
Rénovation des réseaux de transport d'électricité du Bénin et du Togo	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	BI	BEI	12 250 000	10.11.2009	En cours
Port de Pointe-Noire (PAPN)	Afrique centrale	Régionale	Transports	AT	AFD	2 000 000	14.12.2009	En cours
Dorsale au Mozambique (STE)	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Énergie	AT	BEI	699 341	14.12.2009	Achevé
Agrandissement du port de Walvis Bay	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	AT	KFW	280 612	14.12.2009	Achevé
Agrandissement de l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA)	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	BEI	5 000 000	14.12.2009	En cours
Centrale hydroélectrique de Sambangalou	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	AFD	290 415	14.12.2009	Achevé
Interconnexion Kibuye (Rwanda) - Goma (RDC) - Biremba (Rwanda)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	KFW	761 258	15.04.2010	Achevé
Centrale hydroélectrique de Mount Coffee	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	BEI	1 140 528	15.04.2010	Achevé
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	BI	BEI	24 500 000	29.06.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	BEI	1 500 000	29.06.2010	En cours
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	AFD	2 000 000	29.06.2010	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kampala	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	BI	KFW	14 000 000	29.06.2010	En cours

Intitulé du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kampala	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	TA	KFW	8 000 000	29.06.2010	En cours
AXIS – Le système africain de points d'échange internet	Afrique subsaharienne	Régionale	TIC	AT	Lux-Dev.	5 100 000	19.08.2010	En cours
Télé médecine et santé électronique par satellite pour l'Afrique subsaharienne (eHSA)	Afrique subsaharienne	Régionale	TIC	AT	Lux-Dev.	4 000 000	23.08.2010	Achevé
Renforcement des capacités de la BOAD (articulé autour des changements climatiques et des questions d'ordre environnemental et social dans le financement de projets)	Afrique de l'Ouest	Régionale	Multisectoriel	AT	BEI	900 000	23.08.2010	En cours
Accès à Douala	Afrique centrale	Régionale	Transports	BI	AFD	5 700 000	16.09.2010	En cours
Remise en état de la grande route de l'Est	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	BI	AFD	13 700 000	09.11.2010	En cours
Schéma directeur des transports de Namibie	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	AT	BEI	494 901	09.11.2010	Achevé
Interconnexion dorsale de Tanzanie	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	BI	BEI	13 700 000	14.12.2010	En cours
Câble sous-marin des Seychelles	Afrique de l'Est	Régionale	TIC	SD	BEI	3 915 984	14.12.2010	Achevé
Étude de faisabilité de la partie occidentale du réseau UMOJANET	Afrique de l'Ouest	Régionale	TIC	AT	AFD	1 104 962	14.12.2010	Achevé
Câble sous-marin de Mauritanie	Afrique de l'Ouest	Régionale	TIC	BI	BEI	1 626 791	04.02.2011	Achevé
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	BEI	1 500 000	23.03.2011	Achevé
Approvisionnement transfrontalier en eau entre Calueque (Angola) et Oshakati (Namibie)	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Eau	AT	KFW	2 400 000	25.05.2011	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	AT	BaFD	1 000 000	05.07.2011	En cours
Aéroport international de Maputo	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	AT	AFD	1 600 000	05.07.2011	En cours
Interconnexion électrique du WAPP en Afrique de l'Ouest (Ghana – Burkina Faso – Mali)	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	AFD	1 200 000	05.07.2011	En cours
Élaboration et mise en place d'un système de gestion sociale et environnementale à la BOAD	Afrique de l'Ouest	Régionale	Multisectoriel	AT	BaFD	400 000	19.08.2011	En cours
Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (GRMF)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	SD	KFW	30 000 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	BI	AFD	2 800 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	BI	BEI	6 700 000	20.10.2011	En cours
Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	AFD	4 800 000	20.10.2011	En cours

Intitulé du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Ligne de transport d'électricité Kafue-Livingstone	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	BI	BEI	5 200 000	15.12.2011	En cours
Ligne de transport d'électricité Kafue-Livingstone	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	BEI	418 333	15.12.2011	En cours
Corridor de transport d'Afrique de l'Est	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	BI	BEI	16 600 000	15.12.2011	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	BI	BEI	17 100 000	12.03.2012	En cours
Centrale hydroélectrique d'Itezhi Tezhi	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	BEI	736 667	12.03.2012	En cours
Agrandissement du terminal de conteneurs de l'île Maurice	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	SD	AFD	3 000 000	19.04.2012	En cours
Corridor routier Togo-Burkina Faso : Facilitation des transports Lomé-Ouaga	Afrique de l'Ouest	Régionale	Transports	AT	BAfD	2 340 000	19.04.2012	En cours
Ligne de transport d'électricité de 220 kV entre Masaka et Mbarara	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	AFD	800 000	19.04.2012	En cours
ASECNA	Afrique subsaharienne	Régionale	Transports	AT	BEI	2 000 000	29.06.2012	En cours
Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (AEGF)	Afrique subsaharienne	Régionale	Énergie	AT	BEI	1 000 000	29.06.2012	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	SD	BAfD	10 000 000	19.09.2012	En cours
Projet d'interconnexion CLSG	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	BI	BEI	12 500 000	19.09.2012	En cours
Réhabilitation des centrales hydroélectriques de Ruzizi I et II	Afrique centrale	Régionale	Énergie	AT	KFW	3 000 000	02.10.2012	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	BI	BEI	10 700 000	07.11.2012	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	AT	BEI	5 500 000	07.11.2012	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Mwanza	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	AT	AFD	1 500 000	07.11.2012	En cours
Phase II du projet hydroélectrique de Bumbuna (Sierra Leone)	Afrique de l'Ouest	Régionale	Énergie	AT	PIDG	2 500 000	07.11.2012	En cours
Projet portant sur le pont de Kazungula et son poste-frontière	Afrique australe et océan Indien	Régionale	Transports	AT	BAfD	2 000 000	13.12.2012	En cours
Lignes de crédit environnementales pour le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie – Participation des banques à des projets de transition énergétique	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	AFD	2 100 000	27.06.2013	En cours
Programme GET FIT pour l'Afrique de l'Est – Déploiement Ouganda phase I	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	KFW	20 000 000	24.10.2013	En cours
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	4 500 000	24.10.2013	En cours
Financement d'investissements d'entreprises privées dans l'EE et les ER en Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	AT	AFD	1 500 000	24.10.2013	En cours
Parc éolien du lac Turkana	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	IF	BEI	25 000 000	24.10.2013	Achevé

Intitulé du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Extension des réseaux de NIGELEC	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	11 000 000	24.10.2013	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	SI	BAfD	12 750 000	11.11.2013	En cours
Projet hydroélectrique des chutes de Rusumo (régional)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	BAfD	250 000	11.11.2013	En cours
Congo-Gabon : Projet de facilitation du transport routier Brazzaville-Libreville	Afrique centrale	Régionale	Transports	AT	BAfD	3 402 100	06.12.2013	En cours
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	PIDG	600 000	12.12.2013	En cours
Financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (GEFIOR)	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	AFD	1 700 000	12.12.2013	En cours
Accès à l'électricité dans la province de l'Atlantique, au Bénin	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	20 000 000	12.12.2013	En cours
Amélioration de l'accès à l'énergie pour le Liberia (LEAP)	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	BAfD	10 000 000	12.12.2013	En cours
Programme pour des moyens de cuisson propres en Afrique	Afrique subsaharienne	SE4All	Énergie	AT	KFW	1 700 000	12.12.2013	En cours
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	AFD	3 000 000	28.03.2014	En cours
Appui au développement géothermique à Tendaho, Éthiopie	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	AFD	4 500 000	28.03.2014	En cours
Biomasse et énergie solaire en Namibie	Afrique australe et océan Indien	SE4All	Énergie	AT	BEI	2 300 000	28.03.2014	En cours
Ligne de transport d'électricité Mbale-Bulambuli	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	KFW	500 000	12.05.2014	En cours
LV WATSAN – Eau et assainissement dans la région de Kisumu	Afrique de l'Est	Régionale	Eau	AT	AFD	5 000 000	03.07.2014	En cours
Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (REPP)	Afrique subsaharienne	SE4All	Énergie	IF	BEI	15 000 000	03.07.2014	En cours
Restructuration de Cargo Handling Corporation Ltd. (CHCL) (Maurice)	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	AFD	1 200 000	10.09.2014	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	AFD	7 100 000	19.11.2014	En cours
Projet d'électrification rurale en Ouganda	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	AFD	1 200 000	19.11.2014	En cours
Accès routier régional au port de Mombasa	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	SI	KFW	20 000 000	19.11.2014	En cours
Interconnexion des réseaux électriques des pays de la région des lacs équatoriaux du Nil (NELSAP)	Afrique de l'Est	Régionale	Énergie	AT	BAfD	2 000 000	18.03.2015	En cours
Développement d'infrastructures routières rurales (2RID)	Afrique de l'Ouest	Régionale	Transports	AT	CDP	4 579 050	30.06.2015	En cours
Électrification du nord-ouest de la Tanzanie	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	KFW	7 600 000	30.06.2015	En cours
Projet de développement portuaire aux Comores	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	BEI	5 130 000	30.06.2015	En cours

Intitulé du projet	Région principale	Enveloppe	Secteur	Type de subvention	Bailleur de fonds principal du GBF	Montant net de la subvention (en EUR)	Date d'approbation	Situation actuelle
Projet de remise en état de l'axe routier Kagitumba-Kayonza-Rusumo	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	SI	BAfD	20 000 000	30.06.2015	En cours
Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	BAfD	10 740 000	30.06.2015	En cours
Projet d'accès à l'électricité dans les zones rurales d'Ouganda	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	BAfD	465 000	30.06.2015	En cours
PPP Ruzizi III – Projet hydroélectrique régional	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	BEI	11 000 000	09.12.2015	En cours
Transports de la région du lac Victoria	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	PIDG	1 400 000	09.12.2015	En cours
Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	14 400 000	09.12.2015	En cours
Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale – SHINE	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	AT	AFD	3 600 000	09.12.2015	En cours
Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	17 000 000	09.12.2015	En cours
Amélioration et extension du réseau de distribution de Conakry	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	AT	AFD	3 000 000	09.12.2015	En cours
Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	SI	KFW	22 200 000	09.12.2015	En cours
Corridor routier régional « Liaison avec le Soudan du Sud »	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	AT	KFW	2 800 000	09.12.2015	En cours
Énergie solaire panafricaine (Katsina)	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	PIDG	4 000 000	09.12.2015	En cours
Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité routière dans le corridor de Sirari : réfection des routes du tronçon Isebania-Kisii-Ahero	Afrique de l'Est	Régionale	Transports	SI	BAfD	10 000 000	09.12.2015	En cours
Électrification rurale au Kenya (dernier kilomètre)	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	SI	AFD	30 000 000	03.02.2016	En cours
DISCOs - Mécanisme de financement en faveur du secteur nigérian de la distribution d'électricité	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	AT	AFD	2 300 000	03.02.2016	En cours
SUNREF - Afrique de l'Ouest, phase II	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	SI	AFD	2 434 000	21.03.2016	En cours
SUNREF - Afrique de l'Ouest, phase II	Afrique de l'Ouest	SE4All	Énergie	AT	AFD	6 000 000	21.03.2016	En cours
Programme de petites centrales hydroélectriques	Afrique de l'Est	SE4All	Énergie	AT	AFD	1 500 000	20.09.2016	En cours
Soutien pour la mise en place d'un PPP en faveur d'activités à faible intensité de carbone pour la production d'électricité au Mozambique	Afrique australe et océan Indien	SE4All	Énergie	AT	AFD	4 000 000	20.09.2016	En cours
Centrale solaire photovoltaïque de Djermaya	Afrique centrale	SE4All	Énergie	IF	PIDG	6 350 000	20.09.2016	En cours
ASECNA – Programme EGNOS	Afrique subsaharienne	Régionale	Transports	AT	AFD	5 000 000	20.09.2016	En cours
<b>TOTAL</b>						<b>698 195 301<sup>16</sup></b>		

16 À l'exclusion des opérations annulées.

# États financiers abrégés

## État de la situation financière

au 31 décembre 2016 (en milliers d'EUR)

	Notes	31.12.2016	31.12.2015
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalents	4	601 009	632 423
Actifs financiers disponibles à la vente	6	25 000	25 000
Autres éléments de l'actif	7	21 620	21 421
<b>Total de l'actif</b>		<b>647 629</b>	<b>678 844</b>
<b>PASSIF ET RESSOURCES DES DONATEURS</b>			
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les tiers	8	8 390	571
Autres éléments du passif	9	8	8
<b>Total du passif</b>		<b>8 398</b>	<b>579</b>
<b>RESSOURCES DES DONATEURS</b>			
Contributions	10	812 958	811 958
Bénéfices non répartis		-173 727	-133 693
<b>Total des ressources des donateurs</b>		<b>639 231</b>	<b>678 265</b>
<b>Total du passif et des ressources des donateurs</b>		<b>647 629</b>	<b>678 844</b>

## État du résultat global

pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2015 au 31.12.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Autres produits	11	811	811
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>811</b>	<b>811</b>
Projets financés	12	-37 002	-26 132
Charges administratives générales	13	-3 024	-2 653
Frais d'audit		-8	-8
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-40 034</b>	<b>-28 793</b>
<b>Perte nette de l'exercice</b>		<b>-40 034</b>	<b>-27 982</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>		<b>-40 034</b>	<b>-27 982</b>

## État des variations des ressources des donateurs

pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (en milliers d'EUR)

	Notes	Contributions	Bénéfices non répartis	Total
<b>Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>		<b>811 958</b>	<b>-133 693</b>	<b>678 265</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>				
Perte nette de l'exercice		-	-40 034	<b>-40 034</b>
<b>Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs</b>				
Contributions (Note 10)	13	1 000	-	<b>1 000</b>
<b>Bilan au 31 décembre 2016</b>		<b>812 958</b>	<b>-173 727</b>	<b>639 231</b>
<b>Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>		<b>800 458</b>	<b>-105 711</b>	<b>694 747</b>
<b>Total de la perte globale de l'exercice</b>				
Perte nette de l'exercice		-	-27 982	<b>-27 982</b>
<b>Transactions enregistrées directement dans les ressources des donateurs</b>				
Contributions (Note 10)	13	11 500	-	<b>11 500</b>
<b>Bilan au 31 décembre 2015</b>		<b>811 958</b>	<b>-133 693</b>	<b>678 265</b>

## Tableau des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (en milliers d'EUR)

	Notes	Du 01.01.2016 au 31.12.2016	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Autres produits	11	-	811
Charges administratives générales	13	-1 188	-1 772
Projets financés		-31 218	-29 452
Frais d'audit		-8	-8
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>		<b>-32 414</b>	<b>-30 421</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Contributions reçues	10	1 000	11 500
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>		<b>1 000</b>	<b>11 500</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents</b>		<b>-31 414</b>	<b>-18 921</b>
<b>Liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>632 423</b>	<b>651 344</b>
<b>Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice</b>		<b>601 009</b>	<b>632 423</b>
<b>Les liquidités et équivalents se décomposent comme suit :</b>			
Comptes courants		<b>601 009</b>	<b>632 423</b>

# Liste des donateurs, de leurs représentants, des membres du GBF et total des contributions reçues

Donateur	Représentant	Bailleur de fonds	Contact auprès du bailleur de fonds	Contribution (en EUR)
 Commission européenne	M. Roberto Ridolfi, Commission européenne – DG DEVCO	Banque européenne d'investissement	M. Gregory Briffa	308 700 000 329 000 000 <sup>17</sup> 10 000 000 <sup>18</sup>
 Royaume-Uni	M. Harry Hagan, ministère britannique du développement international (DFID)	Banque africaine de développement	M. Alex Rugamba	113 757 932 <sup>19</sup>
 France	M. Cyril Morée, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	Agence française de développement	M. Frédéric Minaret	11 500 000
 Espagne	M <sup>me</sup> Sonsoles Valle Muñoz, ministère de l'économie et de la compétitivité	Cofides	M. José Carlos Villena	10 000 000
 Allemagne	M. Sören Dengg, ministère fédéral pour la coopération et le développement économiques	KfW Bankengruppe	M <sup>me</sup> Amelie D'Souza	9 000 000
 Italie	M <sup>me</sup> Barbara Chiappini, ministère des affaires étrangères	CDP	M. Riccardo Rolfini	5 000 000
 Finlande	M. Jouko Leinonen, ministère des affaires étrangères	Finnfund	M. Markus Pentikäinen	5 000 000
 Hongrie	M. Péter Tárnoki-Zách, ministère de l'économie nationale	Eximbank <sup>20</sup>	M. Gábor Szöcs	3 000 000
 Autriche	M. Alexander Karner, agence autrichienne de développement	Banque autrichienne de développement	M <sup>me</sup> Birgit Kapeller	2 000 000 1 000 000 <sup>9</sup>
 Luxembourg	M <sup>me</sup> Charlotte Helminger, ministère des affaires étrangères et européennes	LuxDev	M. Dimitri Mayaux	2 000 000
 Pays-Bas	M. Martjin Groen, ministère des affaires étrangères	PIDG	M. John Hodges	2 000 000
 Grèce	M. Loukianos Klint, représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE	Ministère de l'économie	M <sup>me</sup> Trisevgeni Lianou	1 000 000
 Portugal	M. Enrique Galán, ministère des finances et de l'administration publique	SOFID	M <sup>me</sup> Mariana Abrantes de Sousa	1 000 000
 Belgique	M. Christian de Lannoy, ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement	BIO	M. Pierre Harkey	1 000 000
			<b>Enveloppe régionale globale</b>	<b>484 957 932</b>
			<b>Enveloppe SE4ALL globale</b>	<b>330 000 000</b>
			<b>Total général</b>	<b>814 957 932</b>

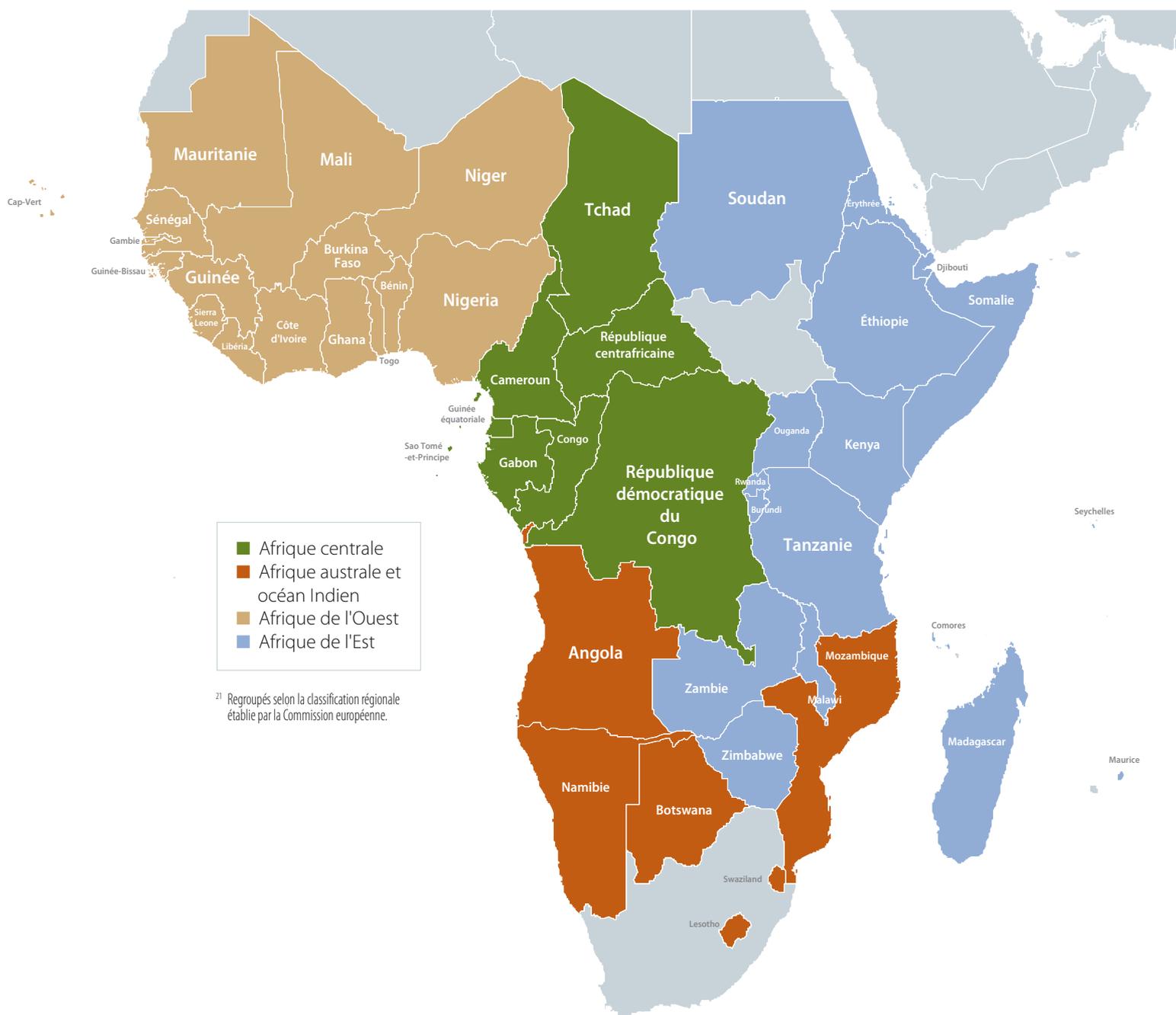
<sup>17</sup> Montant consacré au guichet SE4ALL.

<sup>18</sup> Montant consacré au projet ferroviaire au Bénin.

<sup>19</sup> Équivalent en EUR de la contribution en GBP.

<sup>20</sup> La Hongrie a désigné Eximbank en tant que bailleur de fonds du FFUEAI mais cette banque est encore engagée dans un processus d'agrément complet.

## Liste des pays africains admissibles<sup>21</sup>



<sup>21</sup> Regroupés selon la classification régionale établie par la Commission européenne.

## Liste des abréviations et acronymes

2RID	Développement d'infrastructures routières rurales (Rural Roads Infrastructure Development)
<b>A</b>	
AEGF	Fonds de garantie pour l'énergie en Afrique (Africa Energy Guarantee Facility)
AFD	Agence française de développement
ANED	Association nigériane des distributeurs d'électricité
ARREC	Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO
AT	Assistance technique
<b>B</b>	
BAfD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BI	Bonification d'intérêt
<b>C</b>	
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CLSG	Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone et Guinée
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
COP21	21 <sup>e</sup> Conférence des parties
<b>E</b>	
EASSy	Réseau de câbles sous-marins d'Afrique de l'Est (East African Submarine Cable System)
EDM	Compagnie d'électricité du Mozambique (Electricidade de Mozambique)
EIES	Évaluation des incidences environnementales et sociales
EUBEC	Plateforme de l'UE pour le financement mixte dans la coopération extérieure (EU Platform for Blending in External Cooperation)
EUR	Euro
<b>F</b>	
FFUEAI	Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
<b>G</b>	
GBF	Groupe des bailleurs de fonds
GEFIOR	Financement des énergies vertes dans la région de l'océan Indien (Green Energy Finance for Indian Ocean Region)
GRMF	Dispositif d'atténuation du risque géothermique en Afrique de l'Est (Geothermal Risk Mitigation Facility for East Africa)
GW	Gigawatt
GWh	Gigawatt-heure
<b>H</b>	
HFO	Fioul lourd
<b>I</b>	
IF	Instrument financier
<b>K</b>	
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)
km	Kilomètre
kV	Kilovolt
<b>M</b>	
MW	Mégawatt
<b>N</b>	
NDP	Plan national de développement
NELSAP	Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil (Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme)
<b>P</b>	
PAPN	Port autonome de Pointe-Noire
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique (Programme for Infrastructure Development in Africa)
PIDG	Groupe de développement des infrastructures privées (Private Infrastructure Development Group)
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
PR	Plan de logement
PV	Photovoltaïque
<b>R</b>	
REPP	Plateforme de performance pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Performance Platform)
<b>S</b>	
SD	Subvention directe
SE4ALL	Énergie durable pour tous (Sustainable Energy for All)
SHINE	Hybridation solaire visant à accroître l'électrification nationale
SI	Subvention à l'investissement
SUNREF	Financement de l'énergie et de la gestion durable des ressources naturelles (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance)
<b>T</b>	
TIC	Technologies de l'information et de la communication
<b>U</b>	
UE	Union européenne
USD	Dollar des États-Unis
<b>W</b>	
WAPP	Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (West African Power Pool)





Sauf mention contraire, les données figurant dans le présent rapport sont issues de déclarations des bailleurs de fonds. Les articles et informations publiés dans le présent rapport peuvent être reproduits librement ; le FFUEAI apprécierait toutefois une citation de la source et un envoi des coupures de presse.

© Photographies et illustrations : p. 2/3: Shutterstock, p. 4: Gilles Paire, p. 8/9: EIB, p. 12/13: Kenya Power and Lighting Company Ltd (KPLC), p. 14: EIB/Katrin Riedel, p. 15: Service européen pour l'action extérieure, p. 16: EIB, p. 17: équipe BEI chargée de l'instruction, p. 18/19: AFD/François Carcel, p. 19: KfW Bildarchiv, p. 20: Seychelles Cable System Company, p. 20: TRANSCO CSLG, p. 21: Service européen pour l'action extérieure/Ludovic Durel, p. 22: AFD/Abendra Patten, p. 23: IFAD/Niger, p. 24: équipe BEI chargée de l'instruction, p. 31: Shutterstock/Michael Jung, p. 32: Kenya Power and Lighting Company Ltd (KPLC), p. 33: Boisseaux/Imageo/Croix-Rouge Française, p. 34: Shutterstock/Chatchai Juntanakonsakul, p. 36: Shutterstock/Steve Heap, p. 37: Shutterstock/Diyana Dimitrova, p. 38: Shutterstock/PhotoSky, p. 40/41: Shutterstock/Duangdaw, p. 42: Commission européenne, p. 44: Shutterstock

Présentation : EIB Graphic Team.

Imprimé par l'Imprimerie centrale sur papier MagnoSatin, avec des encres à base d'huiles végétales, sur papier composé à 100 % de fibres vierges (dont au moins 50 % issues de bois provenant de forêts bien gérées) et certifié conformément aux règles du Forest Stewardship Council (FSC).





**Union européenne Afrique**  
Fonds fiduciaire pour les infrastructures

**Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures**  
c/o Banque européenne d'investissement  
98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

[www.eu-africa-infrastructure-tf.net](http://www.eu-africa-infrastructure-tf.net)

# Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

## Rapport annuel 2016